

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Bouillet, Jean. Exposé des titres et travaux scientifiques**

*Béziers : Imprimerie générale, Barthe, Soueix, Bourdou et Rul, 1910.*

~~double~~ 132.568 vol. 20/91  
2620 bis

Ampl

EXPOSÉ

DES

# Titres et Travaux Scientifiques

DU

DOCTEUR JEAN BOUILLET

DE BÉZIERS (HÉRAULT)

Lauréat de la Société de Chirurgie de Paris (Prix Demarquay, 1884 et prix Gerdy, 1887)

Lauréat de l'Académie de Médecine (Prix Capuron, bis, 1886 et 1888)

et premier Lauréat du Concours Bouisson (Montpellier, 1890 : 6.000 francs),

Associé Correspondant

des Académies de Montpellier, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Nîmes, etc.

Membre titulaire et ancien Président de la Société Archéologique, Scientifique  
et Littéraire de Béziers,

Correspondant National de la Société des Chirurgiens de Paris (3 Juillet 1909.)

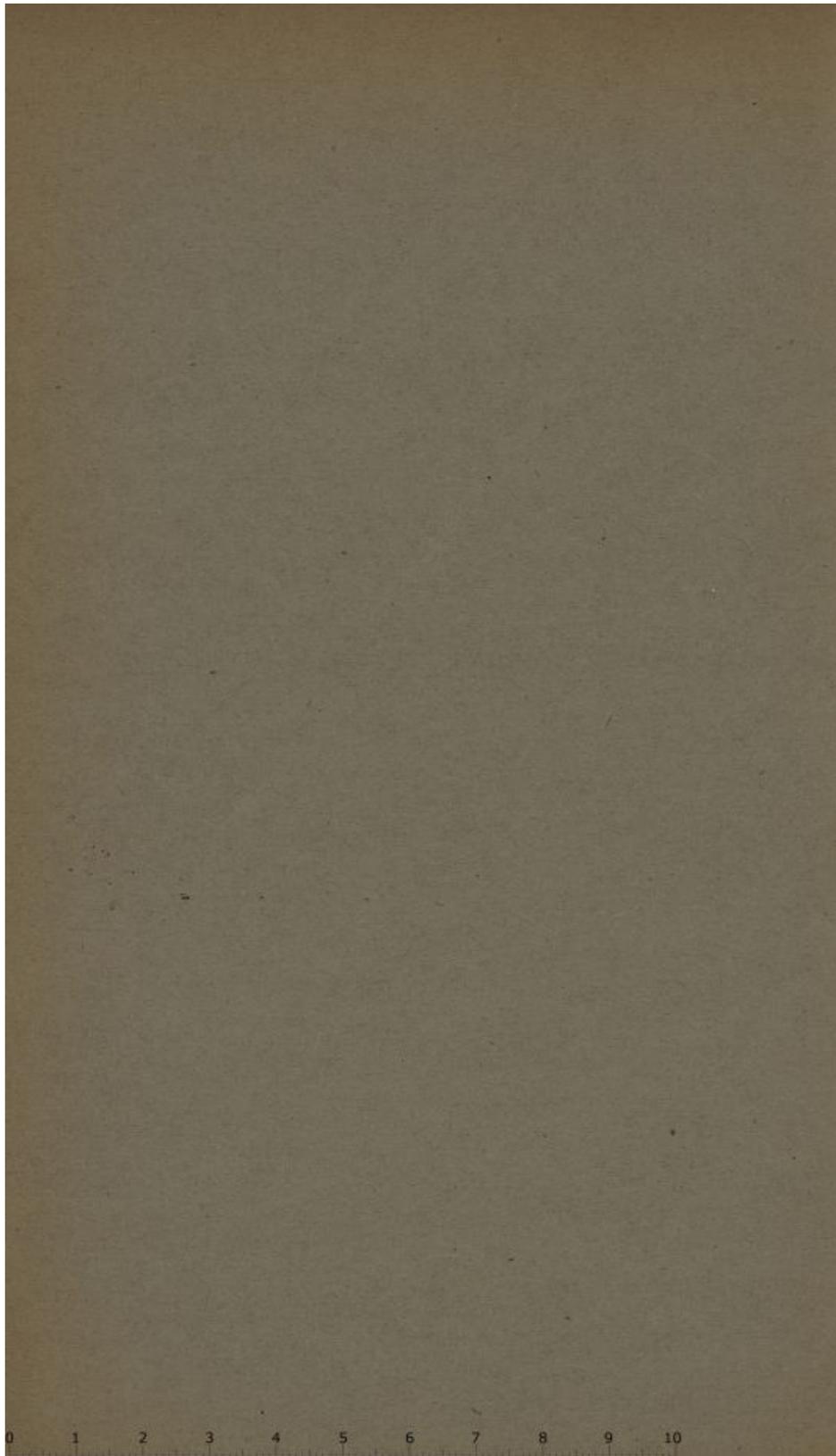
TROISIÈME ÉDITION



BÉZIERS

Imprimerie Générale, Barthe, Soueix, Bourdou & Rul  
9, Avenue de Pézenas et Avenue de Bédarieux, 10

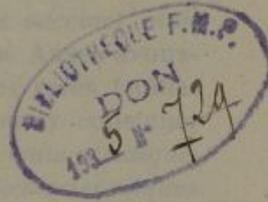
1910



EXPOSÉ  
DES  
**Titres et Travaux Scientifiques**  
DU  
DOCTEUR JEAN BOUILLET  
DE BÉZIERS (HÉRAULT)

Lauréat de la Société de Chirurgie de Paris (Prix Demarquay, 1884 et prix Gerdy, 1887),  
Lauréat de l'Académie de Médecine (Prix Capuron, bis, 1886 et 1888)  
et premier Lauréat du Concours Bouisson (Montpellier, 1890: 6.000 francs),  
Associé Correspondant  
des Académies de Montpellier, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Nîmes, etc.  
Membre titulaire et ancien Président de la Société Archéologique, Scientifique  
et Littéraire de Béziers,  
Correspondant National de la Société des Chirurgiens de Paris (3 Juillet 1909.)

TROISIÈME ÉDITION



BÉZIERS

Imprimerie Générale, Barthe, Soueix, Bourdou & Rul  
9, Avenue de Pézenas et Avenue de Bédarieux, 10

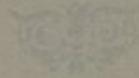
1910

EXPOSE

Titres et Travaux Scientifiques

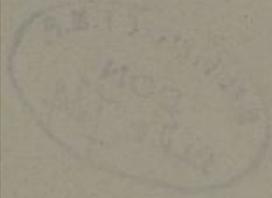
DOCTEUR JEAN BOUILLET

TROISIÈME ÉDITION



MEMBRES

Université de la Sorbonne, Faculté des Sciences, Paris



## AVANT-PROPOS

### APPENDICE A L'EXPOSÉ DES TITRES & TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Du Docteur BOUILLET (Jean), de Béziers

« *Ars Tota in Observando* », c'est dans  
l'observation seule que réside l'Art  
médical tout entier.

BAGIVL

Il nous a paru qu'un court *Appendice à l'Exposé des Titres et Travaux scientifiques* du *D<sup>r</sup> Jean Bouillet, de Béziers*, loin de se montrer inutile à l'heure actuelle, devenait au contraire presque indispensable, en revêtant la forme d'un « *Corollaire obligé à l'Énoncé succinct, mais exact, de ces diverses Études elles-mêmes* ». Aussi avons-nous mis à profit dans ce but, les quelques rares feuilles d'impression, qui nous restent encore, pour y consigner avec concision et clarté, le *Tableau abrégé mais véridique, de l'Exposé des Titres et Recherches médico-scientifiques* du *Docteur Bouillet, Semblable Appendice*, malgré sa brièveté et sa concision, plus apparentes que réelles, vient, croyons-nous, à son heure, et met le Lecteur en état de faire face aux premières nécessités inhérentes aux exigences naturelles d'un succès trop légitimement acquis, pour pouvoir susciter nulle part, des envieux, dans le domaine de la *Science ou de la Médecine*, en attendant qu'il permette à l'auteur du présent opuscule, de mettre la dernière main à la *Troisième Edition* de *l'Exposé* qu'il prépare en ce moment, à seule fin de concilier à la fois,

les nombreuses demandes, qui lui sont journallement adressées, au sujet même de ce Travail, par les Maîtres de la Science contemporaine, avec les exigences de la presse actuelle...

Cela dit et sans autre préambule, entrons directement en matières, en pénétrant d'emblée au sein même de notre sujet, persuadé d'ailleurs en cela que l'ordre chronologique est encore ici la marche la plus sûre et la plus simple, pour arriver à un résultat favorable et faciliter, du même coup, l'exposition claire et nette, non moins que l'interprétation lucide des diverses matières, que nous nous sommes efforcé de faire passer tour-à-tour, sous les regards obligeants de nos Maîtres bénévoles, toujours prêts à nous octroyer une cordiale indulgence et à propos de laquelle se dresse sans cesse devant nous un impérieux devoir, qui consiste à leur renouveler du fond de l'âme, un tendre et généreux *Merci*.

L'Exposé des Titres académiques, Récompenses scientifiques et Travaux universitaires, constituent, à vrai dire, une *Trilogie glorieuse*, pour le *D<sup>r</sup> Bouillet (Jean)*, de *Béziers*, auquel elle forme, à n'en pas douter, une véritable couronne d'honneur...

Aussi avons-nous hâte d'en retracer ici-même, l'énoncé rapide, qui fait partie intégrante du programme que nous nous sommes imposé. Heureux si nous pouvons le remplir, avec toute l'exactitude et la loyauté scientifiques, que nous désirons y mettre.....!

EXPOSÉ  
DES TITRES & TRAVAUX SCIENTIFIQUES  
Du Docteur Jean BOUILLET  
De BÉZIERS (Hérault)

---

CHAPITRE PREMIER

---

**Exposé des Titres Académiques  
et Universitaires**

BACHELIER ÈS-LETTRES. — Diplôme accordé par M. le Ministre de l'Instruction Publique, A. Batbie, le 25 Septembre 1873, vu le certificat d'aptitude à ce titre, concédé le 30 Juillet 1872, par les Professeurs de la Faculté des Lettres de Toulouse, délivré par le Recteur de l'Académie de Toulouse, le 1<sup>er</sup> Novembre 1872. Ce Diplôme porte le n<sup>o</sup> 2953.

BACHELIER ÈS-SCIENCES RESTREINT. — Diplôme accordé par M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes: A. Batbie, le 6 Novembre 1873. Vu le certificat d'aptitude à ce grade, décerné le 25 Avril 1873, par les Professeurs de la Faculté des Sciences de Toulouse. Délivré par M. le Recteur de l'Académie de la même ville, le 24 Novembre 1873, ce Diplôme porte le n<sup>o</sup> 931.

DOCTEUR EN MÉDECINE de la Faculté de Médecine de Paris. Thèse de doctorat, soutenue à Paris, le Samedi 20 Avril 1878. Elle a pour titre: *Contribution à l'étude des Kystes Hydatiques simples du Foie.*

Le Jury devant lequel elle a été soutenue, était ainsi composé :

Président: M. Richet, professeur.

Juges: M. Hardy, professeur; MM. Fernet, Monod, agrégés.

Elu : *Membre résidant de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers*, sur le Rapport fait à cette Compagnie, dans sa séance du 5 Février 1881. — Diplôme en date de ce jour.

Signé : *Le Secrétaire*, G<sup>e</sup>l AZAÏS.

A l'envoi de ce Diplôme est jointe la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance d'hier au soir, 5 de ce mois, la *Société Archéologique* vous a nommé, à l'unanimité des voix, l'un de ses *Membres Résidants*.

« Cette nomination est un juste hommage qu'elle a voulu rendre à votre goût pour l'Étude, qui est un héritage de votre Famille.

« Elle ne doute pas que vous n'ayez à cœur, de concourir de tous vos moyens, au but de son Institution, en lui faisant toutes les communications qui seront de nature à l'éclairer.

« J'ai l'honneur de vous transmettre votre *Diplôme*, dont je vous prie de m'accuser *Réception*.

« Je me félicite d'être, en cette circonstance, l'interprète de mes Confrères, qui seront désormais les vôtres et je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments de confraternité.

« G<sup>e</sup>l AZAÏS, secrétaire. »

Elu de la sorte : *Membre résidant de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers (Hérault)*, le 5 Février 1881, *Société fondée elle-même en 1834, autorisée en 1835 et reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du 14 Octobre 1874, le Docteur Bouillet (Jean-Joseph-Germain)*, a été appelé tour-à-tour, à la *Vice-Présidence* (1893-1894) et à la *Présidence* (1895) de cette Compagnie, dont il a présidé effectivement et à plusieurs reprises les *Séances publiques*.

Nommé : *Associé correspondant dans la classe des Sciences* le 21 Novembre 1890, par l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, le *Docteur Bouillet (Jean)* a reçu son Diplôme le 11 décembre de la même année.

Elu : *Membre correspondant de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, en date du 21 Janvier 1891, le *Docteur Bouillet*, a reçu notification de ce titre, par une lettre ainsi conçue de M. le Secrétaire général :

« Le Secrétaire général

« A Monsieur le Docteur Bouillet, Béziers.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que l'*Académie des Sciences*

et *Lettres de Montpellier*, après avoir entendu le Rapport fait sur vos publications, vous a conféré, sur la proposition de la Section de Médecine, le titre de *Membre correspondant*.

« Ce titre, dont l'Académie n'est pas prodigue, lui a paru être la juste récompense des travaux remarquables, que vous avez publiés sur diverses branches de la science médicale. Elle a voulu vous montrer l'estime particulière qu'elle a pour vos publications et s'assurer votre utile collaboration....

« Ayez la bonté, *Monsieur et cher Collègue*, de vouloir bien m'accuser réception de cette lettre, qui vous tiendra lieu de diplôme, afin que je puisse mettre votre réponse sous les yeux de l'Académie.

« Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués. (Signature et timbre de la Faculté des Sciences et Lettres de Montpellier).

« VIGIÉ ».

Nommé : *Membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, le Docteur Jean Bouillet a reçu avis de ce Titre, qui venait de lui être décerné, par une missive de M. le Secrétaire général, s'exprimant en ces termes :

« Lyon, le 6 Juin 1891.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que, dans sa dernière séance (2 Juin), à la suite du Rapport présenté par M. Mollière, l'Académie vous a élu, au premier tour, *Membre Correspondant dans la classe des Sciences*. Le Bureau de notre Compagnie, m'a chargé, à l'occasion de votre nomination, de vous exprimer ses félicitations. Je suis heureux, *Monsieur et très honoré Confrère*, d'être son interprète et de vous donner l'assurance de ma considération distinguée et dévouée.

« Le Secrétaire général de la classe des sciences,

« J. BONNEL. »

Le 16 Juin 1891, M. Bouillet (Jean), de Béziers, recevait un magnifique DIPLOME DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS (de Lyon), ne faisant que confirmer le Titre qui lui avait été octroyé par l'Académie (classe des Sciences), dans sa séance du 2 Juin de la même année.

A la date du 3 Mars 1892, le Docteur Jean Bouillet, de Béziers, recevait de M. le Secrétaire général de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, les quelques lignes qui suivent :

« Monsieur le Docteur,

« J'ai l'honneur de vous donner avis, à titre officiel que, dans sa séance du 4 Février 1892, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, a pris en considération les conclusions favo-

rables à votre candidature, du Rapport présenté par *M. le Docteur Lannelongue* et vous a élu *Membre Correspondant de l'Académie*.

« *Le Secrétaire général,*

« *Gaston DAVID.* »

*Le Docteur Jean Bouillet (de Béziers), a été élu :*

*Membre correspondant de l'Académie de Nîmes, par cette dernière, après audition, dans sa séance du 20 avril 1895, du Rapport de ses Commissaires (Diplôme de la même date, signé de M. le Secrétaire perpétuel : Clauzel (P.), et de M le Président : Gaffon).*

Elevé enfin à la dignité de « CORRESPONDANT NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES CHIRURGIENS DE PARIS », le 2 juillet 1909, le DOCTEUR BOUILLET (J.) a reçu communication du Titre qui lui avait été conféré, le lendemain même de son obtention (3 JUILLET 1909), par quelques lignes qui émanent directement de son éminent collègue et sympathique confrère, M. le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SUSDITE SOCIÉTÉ, LE D<sup>r</sup> OZENNE. Il lui en fait part dans une courte missive ainsi conçue :

« Mon cher Collègue,

« J'ai le plaisir de vous informer que dans sa séance du 2 Juillet courant, LA SOCIÉTÉ DES CHIRURGIENS DE PARIS, vous a élu « MEMBRE CORRESPONDANT NATIONAL ». Veuillez agréer, cher Collègue, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

« *Le Secrétaire général : D<sup>r</sup> OZENNE.*

Cette missive faisait suite elle-même à plusieurs autres, qui l'avaient précédée et laissée prévoir. L'espace réservé ici à ces sortes de correspondances étant fort restreint, nous nous bornerons à reproduire quelques mots d'une lettre, du 28 janvier 1909 :

« Très Honoré Confrère,

« J'ai remis ce matin à la poste, recommandés, vos manuscrits. Dans mon Rapport, j'en ai fait un grand éloge et certainement j'ai encore été au-dessous de la vérité, car ce sont deux Mémoires, dont tous les Chirurgiens auraient grand profit à tirer... Ils ne se prêtaient guère à une analyse, ainsi que vous le pensez bien : ils demandent à être lus en entier. Nous aurions voulu les publier dans « PARIS CHIRURGICAL »... Malheureusement la Revue ne peut encore cette année entreprendre des publications aussi étendues. Il serait, je sais, peut-être possible, de supprimer les observations... Ne pourrait-on pas également en condenser certaines parties ? — Dans ce cas-là y aurait-il moyen de réserver une place à ces travaux, dans les numéros de fin d'année ?... »

« Mais je crois, ajoute le Dr *Ozenne*, qu'au point de vue de leur intérêt, il serait préférable que ces travaux soient publiés « *in-extenso* »... »

« Veuillez agréer, très honoré Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« Paris, le 28 Juin 1909.

Dr OZENNE.

Suit un double Rapport, présenté par M. *Ozenne* (E.), à la Société des Chirurgiens de Paris, sur un double Mémoire du Dr *Bouillet* (J.), de Béziers, dont l'analyse, textuellement reproduite dans le *Paris Chirurgical* (t. 1, n° 5, Juin 1909), organe de la Société des Chirurgiens de Paris, est complètement insérée ci-dessous.

ETUDE DES CORPS ÉTRANGERS ARTICULAIRES. — Laissons ici la parole, pour en rendre compte, au distingué Secrétaire général, M. le Dr *Ozenne* (1) :

« J'ai un Rapport à vous présenter, dit-il, sur un Mémoire que M. *Bouillet* nous a adressé, à l'appui de sa candidature, au titre de Membre correspondant national. Ce Mémoire est une ETUDE DES CORPS ÉTRANGERS ARTICULAIRES, que *notre Confrère* a divisés en CORPS ÉTRANGERS D'ORIGINE AUTOCHTONE ET CORPS ÉTRANGERS D'ORIGINE HÉTÉROCHTONE. La première partie, de beaucoup la plus importante, est consacrée à l'Étude des corps étrangers d'origine autochtone, désignés par les auteurs sous les noms de *Corps arthrophtiques*.

« Après un historique très complet de cette question et un chapitre très soigné d'anatomie pathologique, M. *Bouillet* discute les différentes théories qui ont été émises sur leurs origines pathogéniques et expose leurs symptômes et leur diagnostic. Soixante-six pages du Mémoire sont consacrées à ces chapitres, auxquels vient s'ajouter un même nombre de pages, remplies par la description des divers traitements, mis en œuvre contre ces corps étrangers.

« La seconde partie du Mémoire traite des *Corps étrangers d'origine hétérochtone*. Ce travail de notre distingué Confrère mériterait une analyse détaillée, car en même temps qu'il révèle une œuvre de patient labeur, il constitue un *Chapitre de Pathologie nouvelle*, qui n'est pas sans faire le plus grand honneur à celui qui l'a écrit...

« Avec le deuxième Mémoire, communiqué par le Dr *Bouillet* (de Béziers) à la Société des Chirurgiens de Paris, par son Secrétaire général, M. *Ozenne* (E.), nous nous trouvons transporté d'emblée sur le terrain de l'*Obstétrique*. Ce Mémoire intitulé en effet : *Trau-*

(1) *Jalaguier* (Ad.). *De l'Arthrolomie*, Thèse présentée au Concours pour l'agrégation, Paris, 1886. — *Observations inédites de Saxtorph*, par le Dr *Bouillet*. Nos 85, 86, 87, 88, 89.

*matisme et Grossesse ; leur influence réciproque*, est fort de plus de 200 pages et riche de 220 observations. En le découvrant, ne sommes-nous pas en possession d'un document scientifique d'une importance reconnue et qui nous donne l'histoire entière et savante des *Rapports du Traumatisme et de la Grossesse*? Ce n'est pas dans une courte analyse qu'on peut en faire l'exposé et force est bien de n'en fournir conséquemment ici qu'une idée générale...

• Une Revue historique assez étendue précède le premier chapitre qui comprend l'*Étude des modifications subies par l'organisme maternel pendant la grossesse* ; puis l'auteur envisage la valeur qu'il convient d'accorder à la Grossesse, comme cause des divers troubles susceptibles de modifier l'évolution du *processus-traumatique*, et après avoir en quelques pages et avec observations à l'appui, rappelé la tendance inflammatoire et pyogénique pendant la grossesse et l'état puerpéral, il discute l'influence de ces états sur la consolidation des fractures, et l'influence des traumatismes accidentels et chirurgicaux, sur la marche de la Grossesse, en s'appuyant sur une centaine d'observations, qui relatent des faits se rapportant à un grand nombre d'organes.

• Par cette simple énumération, il est facile d'apprécier l'importance de ce travail, qui ne le cède aucunement en intérêt à l'*Étude sur les corps étrangers articulaires* de notre confrère... »

---

## CHAPITRE SECOND

---

### **Récompenses universitaires accordées à l'Auteur du Mémoire par diverses Académies ou Sociétés savantes.**

1884. — *Prix Demarquay* : 500 francs <sup>(1)</sup>. — Mémoire couronné par la *Société de Chirurgie de Paris* et ayant pour titre : « *Étiologie de l'Erysipèle* ». — (Montpellier :

---

(1) Le *Prix Demarquay*, fondé par l'habile chirurgien, dont il a pris le nom, en y ajoutant les prénoms familiaux de Jean, Nicolas, fût légué à la *Société de Chirurgie*, comme suite du don Biennal de 10.000 francs, qui lui avait été fait. Son sujet doit être indiqué 2 ans à l'avance et les membres titulaires seuls sont exclus du concours.

Coulet Camille, libraire-éditeur. — Paris : Delahaye et Lecrosnier 1884) — Le susdit Mémoire porte comme *Épigraphe*, les paroles suivantes :

« Remonter aux causes du mal quel qu'il soit, c'est se mettre sur la voie où l'on peut rencontrer le remède ». — Nous reproduisons ci-dessous, textuellement, les quelques lignes qui en constituent l'*Abant-Propos*; elles nous semblent de nature à donner une idée plus exacte et plus complète du Mémoire lui-même.

« Si l'on s'est efforcé, dans tous les temps, y est-il dit, de rechercher les conditions diverses, les circonstances particulières, sous l'influence desquelles pouvait naître « l'Erysipèle », il n'en est pas moins vrai d'ajouter que cette question de Genèse si importante, puisque d'elle seule dépend le choix des moyens prophylactiques à employer fructueusement contre la maladie, s'est enrichie de nos jours de données capitales et fécondes en résultats. Grâce à elles, l'*Étiologie de l'Affection Erysipélateuse*, se présente sous un aspect nouveau, et ces notions pathogéniques ont merveilleusement éclairé l'*Étude des Préservatifs* à mettre en usage, dans les services hospitaliers où, plus que partout ailleurs, se trouvent réunies les sources infectieuses, susceptibles de donner naissance à l'Erysipèle, en même temps qu'elles ont mis en évidence les connexions intimes qui le relie à d'autres affections, telles que : « La Fièvre Puerpérale, la Diphtérie, l'Infection Purulente, etc. »

Suit un *aperçu historique* bien exposé sur l'*Étiologie de l'Erysipèle*, où les causes de la maladie sont judicieusement divisées en « *prédisposantes et occasionnelles* ». Les unes et les autres révèlent les tendances dogmatiques de l'époque, où vécurent leurs auteurs. Les premières revêtent une importance manifestement plus grande que les secondes, puisque celles-ci échappent parfois complètement à l'attention des observateurs les plus sagaces. Cette division, néanmoins, toute simple qu'elle est, autorise d'ailleurs à exposer avec ordre les diverses considérations relatives à une *Étiologie*, devenue si intéressante à approfondir, depuis surtout que des « *connaissances anatomo-pathologiques* » plus précises, ont fait progresser nos idées sur la *genèse de cette maladie*.

« Quand une maladie a une origine douteuse, une pathogénie incertaine, dit Verneuil <sup>(1)</sup>, il faut y revenir souvent et souvent l'étudier... »

(1) *Bull. et Mém. de la Soc. de Chirurg. de Paris. Nouvelle série. Tome VIII. Séance du 1<sup>er</sup> février 1884. Prix de la Soc. de Chirurg. T. XV.*

*L'Etude sur l'Étiologie de l'Erysipèle*, forme une brochure de 90 pages, extraite du *Montpellier-Médical* (1884). Présentée par son auteur, à la *Société de Chirurgie*, pour le *Concours du Prix Demarquay*, elle avait été couronnée par cette dernière, cette année même.

*L'Aperçu historique, que nous avons signalé plus haut*, comme servant d'entrée en matières à cet opuscule, met, tour à tour en scène, sous les yeux du lecteur, l'état des esprits sur la question qui nous occupe à l'heure actuelle. Il se poursuit ensuite, de la sorte, à travers les siècles, en retraçant, chemin faisant, les *Phases successives de l'Histoire Médicale*, qui intéresse chacun d'entr'eux, pour arriver jusqu'à nos jours, où ce résumé se termine par ces quelques mots : « Nous mentionnerons, dans le cours de ce Mémoire, les écrits aussi nombreux qu'intéressants, dont notre siècle peut, à juste titre, se glorifier. »

Les causes prédisposantes de l'Affection Erysipélateuse, comprennent elles-mêmes une longue série de chapitres, ainsi intitulés :

*Chapitre I : Lésions Traumatiques. — Chapitre II : Du Sexe. — Chapitre III : De l'Age. — Chapitre IV : Hérité ; Professions ; Erysipèles Antérieurs ; Etats Pathologiques Divers ; Constitution ; Tempérament — Chapitre V : Influences Atmosphériques ; Saisons ; Constitutions Médicales. — Chapitre VI : De l'Infection : 1<sup>o</sup> Rôle de l'Infection dans l'Étiologie de l'Erysipèle ; 2<sup>o</sup> De l'Erysipèle dans ses Rapports avec la Fièvre Puerpérale, la Dysenterie, la Diphtérie, la Pourriture d'Hôpital, etc. — Chapitre VII : De la Contagion : 1<sup>o</sup> La Doctrine de la Contagion à l'Étranger ; 2<sup>o</sup> La Doctrine de la Contagion en France ; 3<sup>o</sup> L'Erysipèle est-il réellement contagieux ?*

Les causes occasionnelles ne sont pas faciles à distinguer ; l'auteur du Mémoire ne les mentionne, du reste, que dans le but d'être complet. La plupart d'entr'elles, d'ailleurs, donnent plutôt naissance à un Erythème qu'à un Erysipèle proprement dit. — Un *Index Bibliographique*, se terminant à l'époque même où a paru cette *Etude*, en indique la fin. — Tous les points importants de l'*Étiologie de l'Erysipèle* <sup>(1)</sup>, dit le docteur Marchand, dans son *Rapport* sur les *Mémoires Présentés* pour le *Concours du Prix Demarquay*, sont abordés ici. Tous les chapitres que je vous ai signalés, ajoute le même auteur, sont appuyés sur un très grand

(1) Voy. Marchand, *Étiologie de l'Erysipèle*, Bull. et Mém. de la Soc. de Chirurgie de Paris. T. X. n<sup>o</sup> 1.

nombre de documents, bien choisis et cités à propos... Je me rallie donc, continue le *docteur Marchand*, à l'opinion du *travail fait par MM. Verneuil et Le Fort*, que le bon choix et l'abondance des sources, impriment à tout le *Mémoire*, un cachet d'érudition de bon aloi. Il est de plus aussi simplement et sagement écrit, que clairement conçu, et nous savons tous, que ce n'est point là un mince mérite. »

Le docteur Bouillet (J.) range décidément l'Erysipèle, au nombre des maladies infectieuses de cause spécifique. Cette cause spécifique n'est probablement autre que l'*introduction dans l'organisme d'un microbe*, entrevu par *Lutzanski*, étudié par *Dupeyrat, Tillmann*, cultivé, inoculé par *Fehleisen*. Ici quelques réticences cependant lui sont suggérées par les formes purement médicales qu'il ne peut se décider à repousser complètement. Mais si l'infectiosité lui est tout à fait démontrée par la *multiplicité des lésions, l'épidémicité, la contagiosité, certaines conditions défavorables d'aération, de propreté, de lumière; la décomposition des matières végétales et animales, le système defectueux des vidanges, l'ameublement, etc.*, sont constatés souvent comme causes premières des épidémies d'Erysipèles.

Toutes ces conditions diverses peuvent en somme, n'être considérées que comme secondaires; ce sont elles qui effectuent les détériorations organiques, nécessaires à la végétation microbienne, mais elles ne sont par elles-mêmes que ces causes banales, invoquées pour expliquer la plupart des épidémies infectieuses, incapables d'en rendre compte, sans la présence du *principe contagieux spécifique, miasme ou ferment organisé*.

Il est vrai que nous nous trouvons ici en présence des *Erysipèles dits spontanés ou de cause interne* et qu'il est difficile de repousser complètement. *Les particularités symptomatologiques de certains Erysipèles, leur récurrence, survenant à intervalles réguliers et périodiques, chez certains individus, leur coexistence chez d'autres, avec des phénomènes physiologiques (menstruation, ménopause), ont conduit quelques auteurs à admettre une certaine spontanéité organique, une sorte de prédisposition, ou mieux de maladie latente, dont les poussées Erysipélateuses, seraient des manifestations extérieures...*

Que faut-il décidément retenir de cette *Doctrine de la spontanéité*? Est-elle autre chose qu'une *prédisposition spéciale, une aptitude organique à recevoir le contagé, sur-*

vivant aux manifestations de l'Erysipèle; ou bien ne sont-ce point ces manifestations elles-mêmes qui inculqueraient à l'économie ses propriétés réceptives? Il convient de ne pas trop s'aventurer sur un terrain aussi glissant et c'est ce qu'a sagement fait l'auteur du Mémoire...

*L'origine infectieuse et parasitaire* étant admise pour le plus grand nombre des cas, la *doctrine de la contagion* en découlait naturellement. L'auteur reste sur ce point absolument convaincu; il admet nettement la *contagiosité de l'Erysipèle*. Il a groupé très-habilement les exemples sur lesquels repose cette doctrine, et les fait suivre d'une discussion serrée...

Un chapitre important est consacré à l'exposition des *Rapports* si souvent signalés, qui existent entre *l'Erysipèle*, la *Fièvre puerpérale*, *l'Infection purulente*, la *Dysenterie*, la *Diphthérie*, la *Pourriture d'hôpital*, etc... Il est impossible de méconnaître les rapports qui unissent *l'Erysipèle* à ces diverses affections, mais l'auteur se garde avec raison d'affirmer l'identité de la cause spécifique de chacune de ces maladies...

*Effets de l'alcoolisme, au point de vue matériel et psychique, tant sur l'individu que sur sa descendance.* — Ce Mémoire, resté inédit jusqu'à l'heure actuelle, a été présenté à l'Académie de Médecine de Belgique (1), en réponse à la question, mise au *Concours* par cette Compagnie savante. Il valut à son auteur une *Mention honorable*.

1886. — *Une Etude sur la gangrène des membres, considérée au triple point de vue de son Etiologie, de sa Pathogénie et de son traitement chirurgical*, parut en 1886, comme le *second Mémoire* du *Docteur Bouillet (de Béziers)*, couronné par la *Société de Chirurgie de Paris*. Si l'auteur, dans un *premier travail*, avait tenu d'abord, à concourir pour le *Prix Demarquay* et s'il était sorti victorieux de la lutte, dans son *Etude remarquable sur l'Etiologie de l'Erysipèle (Paris, 1884)*, il n'hésita point, deux ans plus tard (1886), à affronter une *seconde fois*, la *lice de la même Société savante*, et conquit alors le *Prix Gerdy*, pour son Mémoire, écrit en 1886, dont nous nous bornons à reproduire l'*Avant-propos* ci-dessous, renvoyant le lecteur, désireux d'en avoir une connaissance plus étendue, aux sources mêmes où il a été puisé... (Voir Montpellier, Camille Coulet, et Paris, Delahaye et Lecrosnier 1887):

(1) Voir: *Le Procès-Verbal de la Séance du 26 Avril 1884, de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.*

« AVANT-PROPOS. — Considérée sous le triple rapport de l'*Étiologie, de la Pathogénie et du traitement*, la *Gangrène des Membres* offre, au point de vue chirurgical, un sujet d'études à la fois complexe et rempli d'intérêt. Pour s'en convaincre, ne suffit-il point de jeter les yeux sur les causes si nombreuses et si variées que les auteurs de tous les temps ont unanimement reconnues à l'affection qui nous occupe, et la diversité de ces causes n'implique-t-elle pas à son tour des catégories à établir, dans le traitement, si l'on veut, comme de juste, subordonner l'intervention aux chances du succès ?

— Mais n'est-il pas vrai d'ajouter encore, que l'on éprouve également une satisfaction légitime et réelle, en soumettant au contrôle vivificateur de l'expérience et de la raison, les conditions diverses, réputées susceptibles d'engendrer la *Gangrène*, dans le but d'élucider la part d'influence qui revient à chacune d'entr'elles, à propos du mécanisme, suivant lequel elles agissent, et de donner en même temps une interprétation nette et précise, du rôle qu'elles sont appelées à jouer, dans le développement de la maladie. Loin de se montrer d'ailleurs, curieuse et attrayante, une pareille étude est surtout instructive. — Remonter aux causes du mal, c'est embrasser la meilleure voie pour arriver à un traitement rationnel ; la suite de ce travail nous fournira, espérons-le, une confirmation nouvelle de cette vérité, que l'on s'accorde à envisager de nos jours, comme un véritable axiome en *Pathologie générale*... »

Revenons légèrement sur nos pas, dans la *Revue Analytique*, à laquelle nous nous livrons en ce moment et cela, dans le seul but, d'une plus grande lucidité du sujet lui-même et d'une succession plus naturelle et plus correcte encore, si possible, des développements à la fois divers et variés, que comporte celui-ci. Cette digression momentanée est d'ailleurs facile à saisir et sa compréhension entière nécessite seulement quelques instants d'attention bienveillante et soutenue ; je m'explique :

En adoptant d'abord, si je ne m'abuse, l'ordre chronologique, comme le plus simple et le plus capable aussi de faciliter, dans le genre d'idées qui nous occupe, à cette heure, l'explication entière des phénomènes complexes d'ordre biologique et scientifique à la fois, à laquelle nous ne saurions nous dérober, sans porter une atteinte grave et profonde à des lois immuables et solidement établies,

nous ne pouvons nous soustraire non plus, à l'exposition claire et nette de faits intéressants à divers points de vue, d'ordre hygie ou morbide, sans recourir, pour leur plus intégrale manifestation, après des digressions légères et de peu d'importance, à une direction correcte et d'une droiture soutenue, dans la voie directe, dont on ne peut dévier, même d'une façon très légère, sans faillir quelque peu à la tâche, toute de droiture et d'honneur, dont nous ne nous sommes jamais départi au préalable et qui restera notre unique guide jusqu'à la fin. Pour nous faire mieux comprendre dans l'espèce, je choisis un exemple de circonstance actuelle : nous en étions arrivé dans ce succinct aperçu d'études scientifiques variées et successives, qui ont valu à l'auteur de précieuses récompenses de la part des divers corps savants à l'année 1886, en mentionnant ici-même *le prix Gerdy*, d'une valeur de 1.000 francs, qui fut octroyé cette année-là, au docteur Bouillet (de Béziers), pour son Mémoire, cité plus haut et ayant pour titre, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire : « *Etude sur la Gangrène des membres, considérée au point de vue de l'Étiologie, de la Pathogénie et du traitement chirurgical* <sup>(1)</sup> », et si, dans cette courte revue, nous nous étions cru autorisé à une légère anticipation de date, en intercalant immédiatement un travail de l'importance de celui, auquel nous venons de faire allusion ici même tout-à l'heure, et nous reportant ensuite à l'année 1886, c'était à seule fin de ne point séparer, même en passant, deux Mémoires, auxquels la *Société de Chirurgie de Paris* avait cru devoir concéder, à deux ans aussi d'intervalle (prix Demarquay, 1884, et prix Gerdy, 1886), ses plus hautes récompenses. C'est donc là l'unique motif qui nous a

(1) Docteur Bouillet (de Béziers). De la gangrène des membres, considérée au point de vue de l'Étiologie, de la Pathogénie et du traitement chirurgical (prix Gerdy, 1886). — Voir Montpellier, Camille Coulet, libraire-éditeur, Grand'Rue 5, et Paris, Delahaye et Lecrosnier, 1887, etc.

conduit à remettre à plus tard l'exposé sommaire d'un autre travail, couronné, lui, par une Compagnie scientifique, d'ordre plus élevé encore, je veux parler de l'*Académie de Médecine* elle-même. L'étude, à laquelle je fais allusion, écrite en 1885, tenait en quelque sorte le milieu par sa date, entre les deux précédentes et avait partant des droits acquis, de priorité chronologique, sur la dernière d'entr'elles, si une dérogation bien licite aux lois naturelles, ne nous eût paru légitimée, à ce point de vue, par le désir de rapprocher partout et toujours le bilan scientifique des mêmes Compagnies savantes. « *Cuique suum!* »

Cela dit, et pour faire mieux connaître encore, le *Mémoire consacré à l'Etude de la Gangrène des Membres* (1), dont il vient d'être question ci-dessus, après en avoir reproduit l'*Avant-Propos*, dans son entier, nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'en rapporter les conclusions. Les voici d'ailleurs textuelles.

Des diverses considérations relatives au *traitement chirurgical de la gangrène des membres*, auxquelles nous nous sommes livré dans ces quelques pages, est-il dit dans le présent opuscule, nous nous croyons en droit de tirer équitablement les *déductions qui vont suivre*:

1. — Le traitement sera préventif ou devra s'attaquer au contraire à la gangrène confirmée.
2. — La prophylaxie chirurgicale de la gangrène des membres comprend un certain nombre de moyens dont on serait, en vérité, répréhensible de négliger l'application rigoureuse.
3. — La nécessité de panser les plaies, et de les bien

(1) Voy. Bouillet (docteur Jean), de Béziers. *De la gangrène des membres, considérée au point de vue de l'étiologie, de la pathogénie et du traitement chirurgical* (Mém. couronné par la Soc. de chirurgie de Paris (prix Gerdy 1886). — Montpellier, Camille Coulet, libr. édit., et Paris, Delahaye (A.) et Lecrosnier (E.), libr. édit., 1887. — Loc. citat., brochure in-12 de 170 pag. Voir pour les conclusions: pag. 153 et suiv. (Extr. du Montpellier-Médical, 2<sup>e</sup> série, T. VII et VIII, 1886-1887).

panser pour prévenir les complications du sphacèle, est d'abord une condition qui s'impose.

4. — Dans les cas de contusions profondes, le repos absolu du membre malade, l'emploi d'antiphlogistiques puissants et les débridements aussi étendus, que l'exigeront les circonstances, sont encore des ressources précieuses.

5. A l'effet d'éviter le sphacèle, qui se montre à la suite d'une pression continue, la surveillance des appareils spéciaux pour les fractures, l'usage des lits mécaniques, des matelas à eau, des coussins à air, le changement de position du malade et l'examen fréquent des parties menacées, constituent le vrai traitement prophylactique.

6. — S'agit-il de lésions traumatiques atteignant les vaisseaux artériels, c'est à favoriser la circulation collatérale par l'entretien de la chaleur, les frictions douces et légèrement excitantes, que l'on devra surtout s'appliquer. Des indications particulières dérivent encore des obstacles au cours du sang veineux, malgré leur extrême rareté, lorsqu'ils ont pour siège un tronc de quelque importance : on s'y conformera en pratiquant quelques scarifications sur la partie malade, dans le but de combattre la congestion mécanique et l'énorme engorgement développé sous son influence.

7. — De larges débridements seront effectués de plein droit, lorsqu'on est en présence d'une inflammation violente, dans le cours de laquelle certains tissus débridés par des aponévroses inextensibles, se trouvent en proie à un étranglement manifeste. Les phénomènes inflammatoires revêtent-ils une intensité suffisante, pour faire appréhender la funeste complication du sphacèle, on pourra jusqu'à un certain point se mettre à l'abri de cet accident redoutable, en ouvrant au pus infiltré une large voie. L'inflammation semble-t-elle enfin entretenue par la pré-

sence de corps étrangers de nature diverse, on s'empressera, comme de juste, de procéder à leur extraction.

8. — Est-il question de prévenir le développement de la septicémie gangréneuse, les moyens à mettre en usage ne diffèrent en rien des soins prophylactiques journalièrement employés contre les autres maladies infecto-contagieuses : désinfecter le membre amputé et l'éloigner de la salle d'opération, purifier les instruments, les effets de literie, brûler les objets de pansement, isoler les malades et abandonner pendant quelque temps les salles où la gangrène gazeuse aurait pris une extension considérable, telles sont les principales mesures, dont l'exécution rigoureuse nous paraît indispensable.

9. — Les meilleurs moyens, pour combattre les effets du froid et de la chaleur sont aussi les plus propres à prévenir dans ce cas les complications du sphacèle.

10. — On est pleinement autorisé aujourd'hui à admettre une prophylaxie chirurgicale dans les gangrènes de causes internes ou indirectes ; il peut exister en effet, chez les malades, dont le système circulatoire est profondément troublé, chez ceux, dont la crase sanguine a subi d'intimes modifications ou dont le système nerveux est plus ou moins gravement atteint, au point de vue chirurgical, et par le fait de ces particularités elles-mêmes, de véritables contre indications opératoires, que l'homme de l'art a mission d'apprécier, s'il veut que son intervention soit, à juste titre, réputée efficace et salutaire.

11. — Les indications, auxquelles doit se conformer le chirurgien, dans le cas de gangrène confirmée des membres, sont au nombre de trois principales :

12. — La première consiste à combattre l'extension du mal. Outre les moyens passés en revue, au chapitre de la prophylaxie, on dispose encore, dans ce but, d'une catégorie spéciale de ressources, destinées à faire naître, en se

basant sur l'exemple même de la nature, une inflammation en quelque sorte salutaire, pour établir une ligne de démarcation réelle entre les tissus sains et ceux qui sont privés de vie; l'application des vésicatoires, des cautères rougis à blanc, a été préconisée à cet effet. Follin conseille l'emploi du fer rouge, qui ne semble point avoir tenu toutes les espérances que cet auteur fondait sur lui. Des incisions habilement pratiquées, l'influence modificatrice de différents topiques, la méthode du bain chaud, mise en honneur par un chirurgien allemand, peuvent encore, suivant les cas, être mises à profit, avec quelques chances de succès. Nous ne mentionnerons que pour mémoire, vu le danger inhérent à une semblable pratique, ces scarifications jadis effectuées sur les parties vivantes, dans le but d'y introduire des substances irritantes, de nature variable. Enfin le traitement par l'oxygène, sans offrir incontestablement tous les avantages que se sont plu à lui reconnaître ceux qui l'ont, pour la première fois, introduit dans la thérapeutique de la gangrène des membres, est appelé néanmoins à rendre quelques services.

13. — Il ne suffit pas de s'opposer à l'extension du mal; il faut en outre favoriser, autant que possible, l'élimination des parties mortes. A l'effet de remplir cette indication importante, on n'aura qu'à surveiller attentivement le travail inflammatoire qui préside à l'élimination spontanée des eschares, pour le ramener, s'il est trop intense ou au contraire trop faible, aux proportions qu'il doit avoir normalement, en ayant soin toutefois de combattre à l'aide des désinfectants spéciaux, les exhalations fétides qui émanent des foyers gangréneux.

14. — Enfin la troisième indication fondamentale, dans le traitement de la gangrène des membres, consiste à favoriser la cicatrisation de la plaie, qui succède à l'eschare. Cette solution de continuité sera traitée, comme les plaies

ordinaires, dont elle ne diffère aucunement et il serait superflu d'y insister.

15. — Mais il arrive que l'élimination naturelle se fait tellement attendre, que le grave problème de l'amputation se présente à l'esprit du chirurgien ; or, il faut, pour le résoudre, alors l'envisager séparément, suivant qu'il s'agit de gangrènes par causes externes ou de gangrènes par causes internes.

16. — Dans les gangrènes, par causes externes, l'amputation est généralement conseillée, lorsqu'un membre est gangrené sur une large surface ou désorganisé dans toute sa profondeur, lorsqu'une articulation est ouverte et menacée par le sphacèle.

17. — Dans les gangrènes, qui viennent compliquer des fractures comminutives, ou prennent naissance à la suite de blessures par projectiles de guerre, soit par stupeur des tissus, soit par propagation inflammatoire, tandis que certains chirurgiens, parmi lesquels nous retrouvons les représentants les plus autorisés de la chirurgie militaire, se déclarent hardiment pour l'amputation immédiate, d'autres au contraire la rejettent d'une façon absolue, comme prédisposant au sphacèle des lambeaux. Nous nous rangeons nous-même à l'avis des auteurs du *Compendium*, qui voudraient voir l'amputation réservée aux seuls malades, chez lesquels le sphacèle affecte une marche rapidement envahissante et une tendance marquée à gagner le tronc

18. — En ce qui concerne la *gangrène gazeuse foudroyante*, l'amputation sera pratiquée, comme étant la meilleure chance de salut pour le patient, toutes les fois qu'il n'existera pas de contre-indication formelle et qu'on sera appelé d'assez bonne heure, pour pouvoir enlever la portion du membre contaminée par la présence du *microbe*,

avant que ce dernier ait eu le temps d'infecter tout l'organisme.

19. — Dans les gangrènes par causes internes, le problème de l'amputation a été diversement résolu par les auteurs qui l'ont soulevé, et il semble au premier abord que le seul moyen de nous rendre juges impartiaux, en semblable occurrence, soit d'interroger la statistique ; mais les données numériques ne sont malheureusement ni assez nombreuses, ni assez précises, pour renseigner d'une façon certaine.

20. — Cependant, dans l'état actuel de la science, on peut dire d'une manière générale que l'amputation doit être rejetée, chez les malades, dont la gangrène est imputable à une affection de l'appareil circulatoire ; l'hésitation est au contraire permise chez ceux qui sont atteints d'affections aiguës.

21. — Quoiqu'il en soit, l'opération une fois décidée, on devra toujours la pratiquer au-dessus des limites du mal, pour se mettre, autant que possible, à l'abri de la gangrène des lambeaux, et une règle, non moins impérieuse, consiste aussi à attendre que le mal soit limité. Le choix du procédé s'effectuera, enfin, d'après la disposition des parties gangrénées.

22. — Les contre-indications opératoires ont leur source dans les affections de cause interne, qui tiennent la gangrène sous leur dépendance.

C'est ainsi que chez les aectiques, les cardiaques, les malades atteints d'athérome généralisé, l'abstention sera de plein droit. Nous pourrions en dire presque autant des sujets chez lesquels le sphacèle a déjà envahi plusieurs membres. Enfin, chez les diabétiques, deux cas peuvent se présenter : ou bien la gangrène est d'origine traumatique, et on se guidera alors sur les règles ordinaires précédemment énoncées, à propos de l'amputation dans les gangrènes par causes externes, ou bien elle est spontanée et l'abstention doit être presque toujours érigée, dans ce cas, en règle

générale. Quoiqu'il en soit, si l'on se décide à agir, c'est au thermocautère, qu'il faudra donner la préférence sur le bistouri.

Après la revue analytique précédente, qui semblera peut-être longue, à quelques-uns des lecteurs du Mémoire susmentionné, mais dont le titre a valu néanmoins à l'auteur de ces lignes, une des plus hautes récompenses de la *Société de Chirurgie de Paris*, titre qui consiste en ces mots : « *Etude sur la gangrène des membres, considérée au triple point de vue de l'Étiologie, de la Pathogénie et du Traitement Chirurgical (1)* », et travail qui mérita au docteur Bouillet (J), l'obtention du *Prix Gerdy*, après qu'il avait brillamment conquis déjà le *Prix Demarquay* à deux ans d'intervalle (1884), pour son Mémoire sur *l'Étiologie de l'Erysipèle (2)*, il ne nous restera plus encore qu'un mot à ajouter, à propos du rapprochement naturel, que nous ont paru légitimer ces deux études, d'ordre pourtant si différent et de date assez peu éloignée, puisque deux années à peine les séparent l'une de l'autre ; c'est que ce rapprochement est uniquement motivé par l'intime union et l'unité parfaite de tendances scientifiques et d'applications pratiques, à l'histoire desquelles s'est toujours consacrée avec un éclatant succès :

La « *Société de Chirurgie* », ce foyer centralisateur par excellence des études scientifiques et des connaissances expérimentales en France.

Le même motif de rapprochement obligatoire, uniquement nécessité encore par le seul désir de placer ici côte à côte deux nouveaux Mémoires, qui n'offrent d'autre caractère commun, que leur identité absolue d'origine, si on les envisage, sous le rapport de la similitude complète du lieu, où furent présentées les observations, qui en émanent ; ce même motif de rapprochement obligatoire, disions-nous, s'impose à nos yeux, si laissant momentanément de côté la *Société de Chirurgie, avec ses honorables récompenses (3)*,

(1) Etude sur la gangrène des membres, Étiologie, Pathogénie, Traitement Chirurgical (brochure de 170 pag. Extrait du *Montpellier-Médical*, 2<sup>e</sup> série, t. VII et VIII, 1886-1887).

(2) Étiologie de l'Erysipèle, par le docteur Bouillet (de Béziers). Brochure de 90 pag. Montpellier et Paris 1884.

(3) Le Prix Gerdy a été fondé par Vulfranc-Gerdy, en souvenir de son frère, P. N. Gerdy, membre de la Soc. de Chirurgie ; il est biennal et de la valeur de 2 000 francs. Aux termes du testament, la Société doit indiquer la question à traiter par les concurrents. Cette question est donnée deux ans à l'avance et les compétiteurs doivent se soumettre aux règles adoptées pour le prix Laborie. (Bull. et Mém. de la Soc. de Chirurg. Loc. cit.).

nous nous élevons sur un théâtre plus élevé encore, tant au point de vue de la distinction inhérente aux faveurs que se plaît à répandre cette savante Compagnie que de l'honneur légitime, qui se rattache aux prix nombreux et variés qu'elle concède. Personne n'aura de peine à comprendre que la *Société Scientifique*, à laquelle nous faisons allusion maintenant, n'est autre que l'*Académie de Médecine de Paris*, véritable boulevard actuel, où se déroulent les discussions les plus élevées et les procès les plus importants de la *Science Médicale Française Contemporaine*. Elle juge, en dernier ressort, tout ce qui est du domaine de la médecine théorique et appliquée, tant au point de vue historique et doctrinal, que sous le rapport pratique et expérimental ; et les discussions de la chirurgie ou de l'obstétrique ne lui sont pas plus étrangères que les controverses, qui ont, pour point de départ ou pour conclusions ultimes, des sujets de *toxicologie ou de médecine légale* ! Pour tout dire en un mot, l'*Académie de Médecine*, cette cour souveraine de la Science Française, dont les décisions sont inattaquables et irrévocables, lorsqu'elles se rapportent à quelque sujet de doctrine ou de pratique médicales, ne reconnaît, en notre pays, d'autorité supérieure que celle qui émane de l'*Institut de France*, où quelques rares places sont encore réservées à la *Science Médicale Moderne*, en comprenant, bien entendu, dans cette vaste acception, comme personne au reste ne l'ignore chez nous, tout ce que la médecine embrasse de plus large et de plus varié, aussi bien dans ses théories doctrinales que dans ses applications pratiques.

Nous ne saurions résister au plaisir de reproduire ici les quelques lignes suivantes, placées en tête d'une récente publication qui a pour objet l'*Académie des Sciences* et qui est due à la plume élégante et facile de trois de ses secrétaires perpétuels : *Gaston Darboux, Henry Roujan et Georges Picot*. (Voy. *Les Grandes Institutions de France : l'Académie des Sciences, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie des Sciences Morales et Politiques*. Paris, Librairie Renouard-Laurens (H.), éditeur, 1907, pag. 1.

« C'est un fait digne d'attention que, partout où les lettres et les sciences sont honorées et cultivées, leur influence bienfaisante assure aux Académies où elles trouvent asile, une situation privilégiée, et met ces Compagnies à l'abri des vicissitudes qui désolent et troublent dans leur marche tant d'autres institutions. Notre pays a vu passer bien des transformations violentes ; les révolutions y ont bouleversé et transformé le pouvoir politique, l'armée, la magistrature, le clergé :

seules les Académies ont traversé les tempêtes, sans subir de profonds et durables changements. *L'Académie des Sciences* surtout, protégée, sans doute, par la nature des études qui lui sont dévolues, et aussi par la multiplicité des services que l'Etat n'a jamais cessé de lui demander, a pu poursuivre presque en tout temps, la mission qui lui avait été réservée. Son développement a été progressif, méthodique, régulier. Les transformations qui lui ont été imposées à diverses époques, n'ont été ni radicales, ni contradictoires. Chaque réforme s'est vue, en quelque sorte, confirmée et amplifiée par la suivante ; et toutes n'ont eu d'autre résultat que de l'acheminer progressivement vers la constitution qui, depuis plus d'un siècle, la régit sans modification. Je ne saurais, dans le petit nombre de pages qui m'est réservé, songer à écrire son histoire, qui serait celle du développement des sciences mathématiques, physiques et naturelles dans notre pays. Je m'attacherai surtout à donner une idée nette de son organisation aux diverses époques de la situation élevée qu'elle a su se faire dans l'estime publique, des services qu'elle a rendus, qu'elle rend encore, à la fois à la science et au pays ».

Et plus loin, ne lisons-nous pas ces quelques mots, également empreints du même enthousiasme vibrant ? (1).

« S'il se trouve un jour parmi nous, quelqu'un qui veuille consacrer sa vie à écrire l'histoire complète de l'Institut, c'est avec une joie patriotique que nous le verrons s'arrêter sur la période qui comprend la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Académie recueillit alors, en même temps que les savants formés par le lent travail de la monarchie, tous ceux qu'avaient fait surgir les agitations fécondes de la Révolution et de l'Empire. *Biot, Ampère, Fourier, Poisson, Malus, Fresnel, Becquerel, Reynault, en physique ; Berthollet, Gay-Lussac, Vauquelin, Dulong, Dumas, Boussingault, Proust, Chevreul, Thénard, Balard, en chimie ; Haüy, Brongniart, Ramon, en minéralogie ; Cuvier, de Jussieu, Lamarck, Mirbel, Lacépède, Geoffroy Saint-Hilaire, Milne-Edwards, en histoire naturelle ; Larrey, Portal, Dupuytren, Pinel, Corvisart, Flourens, Magendie, Pelletan, en médecine et chirurgie et tant d'autres, qui seront l'éternel honneur du nom Français. Tous ces hommes, devant lesquels l'Europe entière s'inclinait avec respect, étaient destinés à se préparer à eux-mêmes, de dignes successeurs. Mais, arrêtons-nous là, nous touchons au temps actuel !*

» J'ai vu l'époque, ajoute l'auteur du présent article (2), où des discussions intéressantes et prolongées s'engageaient à l'Académie ; j'ai assisté aux luttes épiques de *Leverrier et de Delaunay*, aux discussions de *Pasteur* avec ses adversaires de tout ordre, à celles du *docteur Bouillaud* et du *Comte du Moncel*, à propos du *Phonographe d'Edison*, bien injustement accusé de supercherie. Ces temps héroï-

(1) Darboux (G.), Koujan (H.), Picot (I). *L'Institut de France. Paris, 1907. Page 37, 38, 39.*

(2) *Loc. cit. Pag. 45, 46 et 47.*

ques se sont écoulés ; jamais le mouvement des recherches n'a été plus intense qu'aujourd'hui, et cependant les savants paraissent avoir perdu le goût des discussions, des exposés généraux. Mais cette contradiction est cependant facile à expliquer. Le temps n'est plus où un *Laplace*, un *Cuvier*, un *Arago*, pouvaient porter un jugement sur toute recherche scientifique. Il est devenu maintenant aussi difficile de suivre un *chimiste* exposant une réaction de *chimie organique*, un *zoologiste* expliquant les *lois complexes de l'hérédité*, qu'il l'était autrefois de comprendre une page de *calcul intégral*. Il y a une autre raison, celle-là heureusement passagère, pour laquelle les discussions et les polémiques se font de plus en plus rares à l'Académie. A cette ardeur pour l'étude, qui est restée plus vive que jamais, les chercheurs allient aujourd'hui un scepticisme outré vis-à-vis de toute théorie, de toute explication générale des phénomènes. La découverte de l'unité des forces physiques, qui sera le véritable titre de gloire scientifique du *XIX<sup>e</sup> siècle*, est venue mettre en question les théories qui paraissaient les plus plausibles et les plus fécondes. On ne prend plus parti aujourd'hui, ni pour la théorie de l'émission, ni pour celle des ondulations, ni pour la continuité, ni pour la discontinuité de la matière. Ce sont là des hypothèses, que l'on admet tour-à-tour et quelquefois simultanément. On ne les envisage nullement, comme nous donnant une idée des choses ou une approximation de la réalité. Ce sont des outils que l'on emploie à tour de rôle en même temps ou suivant les circonstances. La vérité est qu'après la brillante synthèse que les philosophes anciens avaient étayée sur des faits insuffisants et recueillis, sans méthode, après celle qui a été inaugurée au *XVII<sup>e</sup> siècle*, par les travaux de *Newton*, nous abordons à l'heure actuelle une tentative nouvelle aussi d'explication des phénomènes du monde physique et physiologique, en ce qui concerne le domaine *médico-naturel*. Nous traversons une période transitoire ; or, les périodes de transition ne se caractérisent pas généralement par de violentes controverses, mais par de solides raisonnements et par des discussions doctrinales courtoisement établies. N'est-ce pas le cas de la période contemporaine ? »

S'il est utile et nécessaire, s'il est presque indispensable, au temps actuel, pour chacun de nous, d'avoir une doctrine, qui lui serve de *criterium* et de règle, dans la coordination de ses idées les plus abstraites, comme dans l'émanation de ses sentiments les plus intimes, il nous paraît aussi que cette doctrine, qui n'est assurément pas sans analogie réelle avec le *Fil de Thésée* conduisant l'être créé dans le vaste labyrinthe de sa vie mortelle, ou avec le *Bâton de l'Aveugle*, que prend pour guide, dans ses pérégrinations mondiales, le malheureux déshérité de la vue, que sa désolante cécité a séparé pour toujours du reste des humains ; il nous semble, disons-nous, que cette doctrine, dont l'utilité se dresse chaque jour plus intense, au fur et à

mesure que nous avançons davantage, à travers l'espace immense, où l'être humain a reçu mission de se mouvoir, ne peut guère raisonnablement être ramenée qu'à deux vastes catégories distinctes, je parle ici de *l'organicisme et du vitalisme*.

« Prétendre avancer dans une science, disait jadis l'un des maîtres les plus savants et les plus regrettés de l'illustre école de Montpellier, le professeur Fonssagrives (1), sans mettre à sa base de forts principes, c'est se condamner par avance à la stérilité. » Et ailleurs : « On est forcément obligé de se ranger sous la bannière de *l'organicisme ou du vitalisme*. Il n'y a place entre ces deux camps que pour les dévoyés de l'esprit, intéressés à abriter leur faiblesse derrière un éclectisme impossible. »

C'est ainsi que, dans ces quelques lignes, la question différentielle entre les deux doctrines se trouve nettement posée; peut-être sembleront-elles un peu absolues à quelques-uns; mais s'il y a là une sorte d'absolutisme outré, il nous semble, en y réfléchissant que cette tendance séparatrice clairement exposée par celui dont je m'honore d'avoir été l'élève, au sein de la célèbre université méridionale, n'en renferme pas moins une division nettement tranchée et appelée à rester classique, parmi tous les fondateurs des systèmes modernes. D'ailleurs, comment expliquer aussi, s'il fallait s'en tenir toujours au sens strict des mots, et si l'on n'était autorisé à admettre des dédoublements et des sous-classes, à côté des grandes divisions établies par le savant professeur de Montpellier, comment expliquer, dis-je, l'existence du *spiritualisme* et de *l'animisme*, dont je n'ai pu trouver les noms indiqués ici, à côté de celui du *vitalisme*, si on ne fait, comme de juste, de ces deux systèmes en particulier, des *sources ou des dérivés* du dernier d'entr'eux? Or, bien que Fonssagrives traitât un peu sévèrement peut-être ceux qui n'embrassaient pas entièrement le *vitalisme*, il n'entendit certainement point par là passer condamnation complète sur les adeptes du *spiritualisme* et de *l'animisme*, ces deux doctrines fondamentales, du *catholicisme*, à l'égard duquel il professa une déférence si manifeste et une si respectueuse sympathie.

(1) Fonssagrives, sa vie et son œuvre (première leçon du cours de thérapeutique, 27 mars 1895), par le professeur Grasset, pag. 16 et 17.

Voir également : Fonssagrives, sa Doctrine Médicale in Principes de Thérapeutique Générale, où le médicament est étudié aux points de vue physiologique, posologique et clinique. (1 vol. grand in-8°). 1<sup>re</sup> édit., 1875; 2<sup>me</sup> édit., 1884, avec Introduction etc.

Peut-être vaudrait-il mieux alors et toujours dans l'intérêt d'une compréhension plus aisée de tous les faits d'ordre hygide ou morbide, qui s'offrent sans cesse aux regards scrutateurs d'un savant désintéressé, peut être vaudrait-il mieux, dis-je, tout en maintenant d'une part la grande division doctrinale d'organicisme, que nous ne mentionnons à cet endroit que pour y ranger une certaine catégorie de faits divers, qui ne sauraient trouver leur place ailleurs, au point de vue historique et doctrinal (solidisme, humorisme, dynamisme). Peut-être vaudrait-il mieux, disons-nous, au simple terme de *vitalisme opposé à celui d'organicisme*, substituer celui de *spiritualisme*, auquel nous admettrions deux divisions distinctes, je veux parler de *l'animisme* d'une part et du *vitalisme* de l'autre. C'est là une simple question que je me borne à poser, sans la résoudre toutefois entièrement, ne voulant en rien nous écarter dans nos écrits de l'enseignement doctrinal du *Vénéré Pontife de Rome* ?

Quoiqu'il en soit et quelle que puisse être la théorie à laquelle on se range, poursuivons plus avant, avec notre vénéré maître, *Fonssagrives*, l'étude de la *doctrine vitaliste*, qui est, à n'en pas douter, celle à laquelle se rallie hardiment le distingué professeur, sans hésitation aucune :

Ce qui constitue l'essence même du *vitalisme*, ajoute-t-il, c'est de considérer la *vie* comme une force spéciale, évoquée à l'origine des choses, au même titre que la force physique et la force psychique ; force autonome qui n'est pas et ne sera jamais réductible aux forces physico-chimiques. La vie est une force qui ne sortirait pas de la virtualité, sans la matière qui lui donne les occasions de se manifester ; c'est un principe et non un résultat ; elle préexiste aux organes et leur donne des propriétés qui ne sont pas les *propriétés générales* de la matière, mais bien des propriétés spéciales aux êtres vivants, et qui sont prêtées à la *matière organisée* pour un temps déterminé, que des conditions de milieu prolongent ou raccourcissent. Cette force est partout, mais elle a un centre qui consomme l'unité organique et fait, des mille activités organiques et cellulaires, quelque chose de soumis, d'une manière inconsciente, mais réelle, à un plan préétabli, et travaillant à un but commun. Pour nous autres vitalistes, conclut-il plus loin, la vie est la *spontanéité, l'autonomie et l'unité* : la spontanéité, en tant que *force*, l'autonomie, en tant qu'*indépendance*, l'unité, en tant que *subordination des plus imperceptibles parties de l'organisme à un plan et à des lois qu'elles exécutent sans les comprendre*. Après avoir reproduit en entier cet entraî-

nant passage, le *savant professeur Grasset* ajoute à son tour : J'ai tenu à vous le citer intégralement pour vous montrer que *Fonssagrives* était bien nôtre par tous les côtés de son esprit; il n'appartenait pas seulement à notre chère et ancienne Faculté de *Montpellier*; il était de notre Ecole; il était *vitaliste*, comme nous le sommes nous-mêmes. Ce point valait la peine d'être rappelé.

Pourrions-nous embrasser une doctrine différente de celle qu'ont si savamment exposée de pareils maîtres; pensera-t-on un seul instant, que nous puissions nous ranger sous un autre étendard, que celui qui porte élégamment inscrites en lettres d'or, les noms des *Fonssagrives* et des *Grasset* ?

Il est parfaitement licite d'ajouter après eux, et après leurs glorieux devanciers, opposants déclarés et fidèles de l'organicisme (*Barthez, Lordat, Kunholtz, etc.*), les noms inoubliables des *Bouillet*, spiritualistes convaincus, qui ont laissé à leur tour des traces de leurs croyances, à travers les siècles, par leurs écrits et par leurs paroles. Ainsi que de tant d'autres, qui ont également concouru, par les ressources variées de leur esprit, non moins que par la noble envergure de leur imagination, à projeter des clartés lumineuses sur l'antique monument, où se lisent, gravés en caractères ineffaçables, les mots suivants : « *Université de Montpellier; Sixième Centenaire!* »

---

## CHAPITRE TROISIEME

---

### Travaux Scientifiques Divers contenus dans l'Opuscule Actuel

1878. — Le docteur *Bouillet* (de Béziers), ancien externe des Hôpitaux de Paris, a soutenu, dans cette dernière ville, sa *Thèse de Doctorat en Médecine*, intitulée : *Contribution à l'Etude des Kystes Hydatiques simples du Foie*. Paris, 20 août 1878, 173. — *Le Bulletin Général de Thérapeutique Médicale et Chirurgicale* (30 août 1878), en rend compte de la façon suivante :

« Le docteur Jean Bouillet décrit le procédé qu'emploie le professeur Richet, dans le traitement des kystes hydatiques, procédé qui tient à la fois de ceux de Récamier, Jobert et Boinet. Voici ce procédé : c'est d'abord à la pâte de Vienne que l'on a recours ; elle est destinée à préparer la voie au chlorure de zinc, que M. Richet se plaît à appeler le « *Roi des Caustiques* ». On fait ensuite des applications successives de ce dernier, de manière à détruire les tissus couche par couche jusqu'au péritoine. Après s'être convaincu de la solidité des adhérences, on enfonce un trocart, gros comme le pouce, au centre de l'eschare et on laisse la canule à demeure jusqu'au lendemain, en prenant soin toutefois de ne pas vider entièrement le kyste. Au bout de deux ou trois jours, on remplace la canule métallique par une sonde en gomme de même calibre. Les jours suivants, on élargit l'ouverture, au moyen d'une éponge préparée, afin d'introduire une canule plus grosse. On fait, en outre, dans le kyste, des injections avec des substances astringentes ou désinfectantes (eau de noyer, solution de tannin, eau alcoolisée). M. Richet estime qu'il est fort important de ne diminuer, qu'avec une extrême lenteur, le calibre des canules et de ne les supprimer définitivement qu'après s'être assuré de la mortification sensible des parois kystiques. »

1880. -- *Observation de kyste hydatique du biceps, accompagnée de réflexions sur les kystes hydatiques musculaires en général.* — Cette observation a été présentée à la *Société Clinique de Paris* et lue par l'auteur dans sa séance du 8 janvier 1880. Elle est consignée dans les *Bulletins de cette Société* (T. IV. Pag. 1) et rapportée dans la *France Médicale*, 1880. Pag. 49. — 1880. *Cliniques du professeur Richet*, rédigées par le docteur Bouillet (Jean), de Béziers, et insérées dans l'*Union Médicale* (3<sup>e</sup> série. T. XXIX et XXX). — Ces cliniques, rédigées avec l'autorisation du maître, ont trait à des sujets divers :

*Fissure Anale* (t. XXIX, pag. 2). — *Grenouillette* (t. XXIX, pag. 716). — *Hydrocèles compliqués* (t. XXIX, pag. 176). — *Luxations Ischiatiques* (t. XXIX, pag. 213, 339). — *Tériostite phlegmoneuse* (t. XXIX, pag. 965). — Cette périostite phlegmoneuse diffuse est survenue dans le cours d'une fièvre avec bronchite, vulgairement dite « *grippe* ». — *Fibrôme Crânien* (t. XXX, pag. 601).

1883. — *Précis d'Histoire de la Médecine*, par J. Bouillet, docteur en médecine de la Faculté de Paris, avec une Introduction par Laboulbène (A.), professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris. Baillièrre et Fils, rue Hautefeuille 19, près le boulevard St-Germain, Paris, 1883. Un vol., 366 pag.

Nous reproduisons ci-dessous les lignes consacrées par

le regretté professeur Laboulbène à l'introduction de ce volume :

« Nous acceptons, dit-il, l'offre qui nous a été faite, de présenter au public le Précis d'histoire de la médecine de M. le docteur Jean Bouillet.

» Nous considérons, en effet, qu'il y a dans la conception de ce livre, une idée utile et nous ne pouvons qu'applaudir à la pensée qui l'a inspiré. La médecine n'est pas une science née d'hier, elle a de profondes racines dans l'Histoire des Peuples. Elle a ses héros et ses grands hommes, ses apôtres et ses martyrs ; ses archives sont presque aussi anciennes que l'esprit humain. Il était intéressant, dans notre siècle travailleur et curieux, d'en rechercher les origines, de rétablir la longue chaîne des traditions et de présenter le tableau de l'évolution des doctrines médicales ».

*L'Histoire de la Médecine* est à la fois une œuvre de gratitude et de justice pour nos ancêtres et un enseignement pour nos contemporains ; c'est le résumé d'un glorieux passé ; c'est la base indispensable et solide des travaux de l'avenir.

M. Bouillet a su réaliser la tâche qu'il s'était imposée. D'autres ont pu, avant lui, écrire de gros et savants volumes sur le même sujet ; ils ont entassé les textes, analysé les commentateurs, mais aussi surchargé trop souvent la mémoire du plus patient lecteur sous le poids des citations, des noms propres et des dates.

M. Bouillet ne s'est pas contenté de compiler les travaux de ses devanciers ; il a voulu présenter un *résumé* ; un *précis* des idées, qui ont gouverné la science médicale depuis son apparition jusqu'à nos jours. Il a fait revivre les doctrines, les hommes et les faits ; il a principalement insisté sur la *Période Contemporaine*, si pleine d'activité, si féconde en luttes et en triomphes.

Dans un style simple, mais attachant, l'auteur s'est efforcé de vulgariser des notions, qui ne doivent pas être réservées seulement pour des savants de profession, mais qui sont également indispensables aux médecins praticiens.

« Bien des points obscurs, dans la Pathologie contemporaine, peuvent être éclaircis par la lecture de Galien ou d'Avicenne, de Fernel ou de Boerhaave. N'est-ce pas dans Hippocrate qu'un des chercheurs les plus infatigables de ce temps, *Emile Littré*, a trouvé la confirmation et l'explication des faits patiemment observés par nos contemporains, mais qu'on n'avait pas su rattacher à leurs sources véritables ? N'est-ce pas des instruments de précision que met chaque jour en œuvre l'ingéniosité de nos physiologistes et dont profitent

nos plus habiles cliniciens ? Et si on poursuit, dans cette voie, les recherches qui ont toujours été fructueuses, on mettra sûrement en lumière de nouveaux perfectionnements.

» L'Histoire de la Médecine, après une interruption regrettable, a définitivement repris dans l'enseignement officiel, sa place légitime ; le cours de la Faculté de Médecine de Paris, sagement inauguré par Daremberg, dignement continué par P. Lorrain et Parrot (1.), m'est échu en partage, dit Laboulbène, et j'estime fort l'honneur, qui m'a été fait, lorsque j'ai été appelé à recueillir l'héritage de ces illustres devanciers.

» C'est une raison de plus pour moi d'apprécier l'utilité que présente une revue méthodique et synthétique des conquêtes de la médecine.

» Je nourris l'espoir, ajoute encore le regretté professeur Laboulbène, de réunir un jour, l'ensemble des leçons que j'ai professées ; mais en attendant qu'il me soit donné de réaliser cette pensée, je suis heureux de savoir que mes auditeurs pourront trouver, sous une forme agréable et instructive, un résumé de ce que je considère, comme indispensable à toute éducation complète de la médecine.

» J'aurais peut-être à signaler divers points de détails, sur lesquels je ne serais pas absolument d'accord avec mon cher confrère de Béziers ; mais je ne veux voir dans son œuvre que la sûreté des recherches, la précision dans la méthode, le charme du style et la clarté des conclusions ».

» Ce livre a été traduit en langue grecque par M. le docteur Nicolas Parisis, agrégé de pathologie générale à l'Université d'Athènes. (Athènes 1884. In-8°, typographie Corinne).

» Nous ne nous proposons pas de résumer chapitre par chapitre, l'œuvre de M. Bouillet ; nous ne pourrions ainsi offrir qu'une aride et sèche nomenclature, en tombant dans le travers qu'a si bien su éviter l'auteur, grâce aux ressources de son style et à la parfaite pondération des développements variables qu'il a donnés aux diverses parties de son travail.

» Nous devons cependant suivre la classification qu'il a adoptée et qui divise l'ouvrage en sept livres, consacrés chacun à une période différente de l'Histoire de la Médecine.

» La première période va de l'origine de la médecine à Hippocrate ; la seconde comprend l'Œuvre d'Hippocrate et de ses successeurs, jusqu'à la fondation de l'École d'Alexandrie ; la troisième s'étend de la fondation de l'École d'Alexandrie à la Médecine Arabe ; la quatrième, de la Médecine Arabe à la Renaissance ; la cinquième, de la Renaissance au XVII<sup>e</sup> siècle ; la sixième, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle ; la septième enfin, est consacrée à l'étude de l'époque contemporaine

» La médecine, dit M. Bouillet, est aussi ancienne que le genre humain lui-même ; elle a, pour base, l'instinct de conservation ».

On pourrait aujourd'hui citer, à l'appui de cette ancienneté, la découverte des crânes préhistoriques, portant des traces de trépanations, qui paraissent avoir été pratiquées sur le vivant dans un but thérapeutique.

L'auteur passe en revue la Médecine des Babyloniens, des Perses, des Egyptiens, si versés dans l'art des embaumements, et nous donne sur leurs connaissances médicales de curieux détails qui témoignent de sa profonde érudition. Pour la Médecine des Hébreux, c'est à la *Bible et au Talmud*, que sont puisés la plupart des renseignements ; on y trouve de singulières notions sur le diagnostic des lèpres et de la prophylaxie d'un certain nombre de maladies. Chez les *Indiens*, après la *période védique*, où tout se résume à des hymnes conjuratoires et à des invocations, nous voyons les Brahmanes devenir les médecins du pays, et continuer, en l'exagérant encore, cette tendance des premiers peuples à rapprocher la cure des maladies, des pratiques de la Religion. *Les Chinois* font remonter leurs premiers ouvrages médicaux aux premiers rois de leur dynastie et se flattent de posséder un *Traité d'anatomie*, d'ailleurs plein d'erreurs, remontant à 2.706 ans, avant notre ère ! Ils attachent à l'étude du pouls un intérêt exclusif et arrivent, paraît-il, à de surprenants résultats ; ils auraient eu la première idée de la vaccination, comme moyen prophylactique, mais ils inoculaient la variole elle-même comme on le faisait d'ailleurs chez nous avant la découverte de Jenner.

Chez les *Gaulois*, nous trouvons encore la médecine aux mains des druides, qui sont aussi prêtres et sacrificateurs.

*L'Etude de la Médecine chez les Grecs avant Hippocrate* permet à l'auteur de diviser leurs médecins en trois catégories distinctes : les uns, appartenant au *clergé sacerdotal*, soignent les malades dans les temples d'Esculape ; ce sont les Asclépiades, qu'Houdart considère comme « autant » d'anneaux qui lient sans interruption la médecine des temps héroïques à la médecine des temps historiques » ; les autres sont les philosophes qui s'occupent de *médecine spéculative* ; enfin viennent les *directeurs des gymnases*, qui sont les véritables praticiens et étudient *l'hygiène et la chirurgie*.

Dans ce chapitre se place une très intéressante revue anatomique et pathologique de *l'Iliade et de l'Odyssée*. Peu à peu, cependant, la médecine des prêtres tend à disparaître ; la médecine des philosophes et des gymnastes prend tous les jours plus d'extension, et c'est alors que se fondent les premières Ecoles, dont l'une, celle de Cos, sera immortalisée par Hippocrate, celui qu'on a nommé, à juste titre, *le Père de la Médecine*. Hippocrate naquit à Cos, 400 ans avant Jésus-Christ ; son histoire, encore obscure, est mêlée à de nombreuses légendes, mais on ne peut nier l'importance

de son œuvre. Bien que des altérations au texte primitif et aussi le zèle de certains de ses innombrables commentateurs aient rendu difficile la tâche de séparer ce qui lui appartient en propre de ce qui lui avait été faussement attribué, il n'en reste pas moins avéré que c'est dans la *Collection Hippocratique* que l'on trouve les préceptes les plus judicieux sur les devoirs du médecin; celui dont les célèbres aphorismes commençaient par ces mots :

« *La vie est courte, l'art est long, l'expérience trompeuse, le jugement difficile...* » a tracé un portrait du médecin qui est un véritable cours de dignité professionnelle, et faisait prononcer à ses disciples, un serment, qui est un magnifique résumé de *déontologie*. Le docteur Louis Bourguet rapproche ce serment de celui qui s'est perpétué jusqu'à nos jours dans l'École de Montpellier et dont il reproduit textuellement la formule. »

Comme successeurs d'Hippocrate, continue-t-il, nous trouvons *Platon et Aristote*, dont le livre sur l'*Histoire Naturelle* restera toujours un *chef-d'œuvre zoologique*.

L'École d'Alexandrie fut fondée par les successeurs d'Alexandre, qui appelèrent en Egypte tout ce que la Grèce renfermait d'hommes éminents. C'est alors que brillèrent de tout leur éclat *Hérophile et Erasistrate*, qui poursuivirent si loin l'Etude de l'Anatomie. « Contredire Hérophile en fait d'anatomie, disait Fallope au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est contredire l'Evangile ». Non contents de disséquer des cadavres humains, on les accusa d'avoir commis, sur des prisonniers, de véritables vivisections.

Peu à peu cependant, on s'éloignait des idées d'Hippocrate et de nouvelles doctrines commençaient à apparaître : l'*Empirisme*, ne s'appuyant que sur l'observation seule, néglige la cause et l'essence même des maladies; le *Méthodisme* veut faire rentrer tous les *Etats Pathologiques* dans trois classes bien tranchées, suivant qu'ils sont dus à un excès de tonus (*irritation*), à une diminution de tonus (*atonie*), ou que ces deux états sont inégalement distribués dans les divers organes; l'*Eclectisme* emprunte, à chaque doctrine, ce qu'elle pouvait renfermer de meilleur; Celse fut un des plus célèbres éclectiques. Toutes ces diverses théories conduisaient à l'anarchie; il était temps qu'un puissant génie vint rassembler les fragments dispersés de l'édifice scientifique; c'est à Galien qu'échut la noble tâche de ramener la médecine aux saines théories hippocratiques (131 ans après J.-C.). L'influence de Galien domina toute la

médecine Arabe, qui forme un véritable trait d'union entre la médecine ancienne et la médecine moderne.

Cependant, après la chute de l'Empire Romain, l'enseignement de la médecine ne disparut pas complètement dans les ténèbres du Moyen-Age et les Arabistes ne gardèrent pas le monopole de l'art de guérir ; ils eurent à lutter contre l'influence naissante de la célèbre *Ecole-de-Salerne* et les deux doctrines existèrent simultanément pendant le XII<sup>e</sup> siècle.

A la même époque brillait déjà l'*Ecole de Montpellier*, qui existait depuis longtemps, lorsque le pape Nicolas IV fonda son Université, en 1289, que la gloire de *Guy-de-Chauliac* devait bientôt placer au-dessus de toutes ses rivales et même de l'Ecole de Paris...

Cependant, le temps marche ! Dans toutes les branches de nos connaissances, la curiosité humaine tend à élargir son domaine, tandis que se produit un fécond mouvement d'études vers l'antiquité, des découvertes nouvelles viennent enrichir les diverses sciences. *L'imprimerie* voit le jour, comme si on venait de lui infuser un sang nouveau : l'humanité entière se lève dans ce splendide mouvement, qui constitue la *Renaissance* ! Comme les autres arts, la *médecine* profitera de cette rénovation qui sera d'autant plus complète, que les sciences, sur lesquelles elle s'appuie, vont subir une plus profonde métamorphose. *L'anatomie, la physiologie*, entreront dans leur véritable voie avec *les Fallope, les Vésale, les Serret* et sur des connaissances plus précises s'établiront, moins empiriques, *les nouvelles règles de l'art de guérir*, telles que les formulèrent *Fernel, Baillou, Laurent-Joubert (de Montpellier)*.

Ici, se place une intéressante étude de la rivalité des *médecins, des chirurgiens et des barbiers* et *M. Bouillet (J.)* nous peint, avec une remarquable énergie, la puissante figure d'*Ambroise Paré*, qui parvint à relever la chirurgie de l'injuste discrédit où elle était tombée.

Si, au milieu des obscurités du Moyen-Age, le retour aux œuvres des anciens avait exercé une salutaire influence sur le développement de la médecine, celle-ci ne pouvait s'éterniser trop longtemps dans une contemplation rétrospective. « C'est au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'appartient l'honneur de lui avoir fait franchir une nouvelle étape ; la méthode expérimentale, fondée par *Bacon* et fécondée par la *Logique* telle que la comprend *Descartes*, est le nouveau guide, grâce auquel le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles vont accomplir une révolution radicale ou du moins lui fournir ses principaux éléments. » (Boyer).

Cette même époque vit encore naître de grandes théories opposées : Hippocrate considérait, dans le corps humain, les solides, les liquides, les forces. Cette division permet à M. Bouillet de passer en revue les trois grands systèmes, qui furent défendus par des hommes d'un égal mérite : le *solidisme*, l'*humorisme*, le *vitalisme* et l'*animisme*.

Cette partie de *l'Histoire de la Médecine* est sans contredit une des plus intéressantes du livre de M. Bouillet ; il nous est impossible de la résumer, sans en amoindrir l'intérêt ; aussi nous nous contentons de la signaler tout particulièrement au lecteur, ainsi que les chapitres suivants, où se trouve retracé un *tableau précis des diverses connaissances*, au moment où s'ouvre la *Période de la Médecine Contemporaine*.

Après avoir tour-à-tour envisagé tant de glorieuses étapes, dans *l'Histoire de la Médecine*, on pouvait se demander si la *Période Contemporaine* saurait se montrer à la hauteur de ses aînées ; le dernier livre de l'ouvrage de M. Bouillet prouve, d'une manière péremptoire, combien les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle ont été dignes de l'héritage qu'ils avaient reçu et quel génie ils ont déployé pour élargir encore la somme des connaissances humaines en marchant sous la bannière de la *méthode expérimentale inductive*.

L'*anatomie* ne se contente pas de compléter les travaux des anciens ; elle s'efforce de pénétrer la structure intime des tissus, et une science nouvelle, l'*histologie*, s'appuyant sur la *physiologie* et lui prêtant à son tour ses propres lumières, vient surprendre les secrets de la vie dans les éléments cellulaires qui constituent l'organisme, et étudier les modifications intimes que la maladie leur fait subir. La *physiologie* prend un développement inespéré avec les *Magendie*, les *Flourens*, les *Claude Bernard* ; l'*embryologie*, qui ne date que de 1827 poursuit, étape par étape, le développement de l'œuf et assure une base certaine à l'étude de la *tératologie*. M. Bouillet ne se contente pas de passer en revue les savants que la mort nous a déjà ravis ; il énumère, avec un rare bonheur de jugement, l'œuvre de tous les *médecins actuels*, que leur mérite a rendus dignes d'appartenir vivants au *domaine de l'Histoire*. Il nous montre l'état florissant où se trouve l'*Etude de la Pathologie, de la Thérapeutique, de l'Hygiène et de l'Obstétrique* ; il nous trace un tableau fidèle de la *Chirurgie Contemporaine*, renouvelée par la découverte de l'*Anesthésie Chirurgicale*, par le *perfectionnement des moyens de Diagnostic et de Thérapeutique Opératoire* et enfin par l'*Introduction des nouveaux modes de pansement*, qui faisait déjà prévoir, au

moment où le livre a été écrit, tout ce que *l'Antiseptie Médicale ou Chirurgicale* réservait de ressources à *l'art de guérir*.

Tel est, en résumé, l'ouvrage du docteur Bouillet. Nous sommes persuadés que sa lecture captivera tous ceux qui l'entreprendront, car la médecine a toujours tenu et tient encore une large place dans le cercle des connaissances humaines.

De tout temps on a dit beaucoup de mal des médecins et l'on s'est montré sévère pour leurs travers. Nous avons tous applaudi aux vigoureux coups d'étrivière de Molière et hier encore, dans son dernier volume, *Gyp* nous traçait de certains médecins des portraits, en quelques coups de plume, dont quelques-uns ressemblent fort à des coups de cravache. Et cependant, aussitôt que la maladie l'étreint, que la douleur le tenaille, que la mort le menace, l'homme se rapproche du médecin, car, malgré tout, on peut encore dire de lui : « Il guérit quelquefois, soulage souvent, console toujours »

Signé : Louis BOURGUET.

(Voir *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers*, 2<sup>e</sup> série, t. XV, pages 386 et suiv.).

A la suite de cette savante analyse de mon *Précis d'Histoire de la Médecine*, due à la plume d'un très regretté confrère et ami, le docteur Bourquet (de Béziers), je dois renouveler la mention, qui a été faite par ce dernier, au sujet de la traduction Grecque de ce volume.

Cette traduction Grecque date de 1884 et est due au docteur Parissis (d'Athènes). Elle a été éditée dans cette même ville (typographie de Corinne). Ci-dessous l'avant-propos :

« C'est avec une légitime satisfaction que nous avons vu notre *Précis d'Histoire de la Médecine*, traduit en langue Grecque, et nous tenons à féliciter ici publiquement M. le docteur N. P. PARISSIS, qui a bien voulu devenir ainsi notre auxiliaire, dans l'œuvre de vulgarisation scientifique, que nous avons entreprise.

» Peu versé nous-même dans la connaissance des idiomes étrangers, il ne nous avait été permis de rendre ce « *Précis Historique* » accessible qu'à un nombre limité de médecins ; aussi encourageons-nous de toutes nos forces, ceux qui s'étudient à en répandre l'usage, en le traduisant dans leur propre langue.

» Le bon accueil qu'a déjà reçu notre livre, de la part du public médical Français, nous autorise à croire que notre cher confrère

n'aura point travaillé en vain et que ses compatriotes apprécieront, à bon droit, les difficultés inhérentes à l'interprétation nette et précise d'une histoire écrite en langue étrangère.

» Nous serons, en ce qui nous concerne, bien récompensé de tous nos labeurs, si notre ouvrage peut obtenir quelques succès dans le pays même que l'on s'accorde à envisager de nos jours, comme le berceau de la médecine et dont les *Annales* décèlent de bonne heure des traces non équivoques d'une civilisation avancée ! »

Béziers, le 19 Mai 1884.

Dr J. BOUILLET.

Si en 1884, le travail du docteur Bouillet, intitulé *Traumatisme et Grossesse*, lui avait valu dans la *section de Chirurgie et d'Obstétrique*, une haute récompense de 500 francs, sur le *Prix Capuron* ; en 1886, l'*Académie de Médecine de Paris*, réservait à ce même lauréat un triomphe plus élevé encore que le précédent.

D'après une décision récente émise dans l'intervalle de ces deux distinctions (1884-1886), cette célèbre Compagnie, qui occupe de nos jours une place si importante parmi les corps universitaires de la France, avait décidé que : « N'ont droit au titre de lauréats dans son sein, que ceux-là seuls qui ont remporté un prix. »

Or, dans son étude sur la valeur relative des différents moyens propres à déterminer l'âge de la vie intra-utérine, au moment de la naissance, suivie de ses applications médico-légales ; c'était bien le *prix Capuron*, dans son intégrité (1.500 francs), qui été décerné cette fois au concurrent du *prix Capuron*, transformé en lauréat de l'*Académie de Médecine de Paris*. (Montpellier, Camille Coulet, libr. édit. — Paris, Lecrosnier et Babé, libr. édit., 1888).

Puisqu'il ne nous est pas possible, vu sa longueur et pour la faire mieux connaître, de retracer ici en entier l'œuvre couronnée par l'Académie de Médecine, bornons-nous au moins à en reproduire les importantes conclusions.

Des considérations auxquelles nous nous sommes livré, dans le cours de ce travail, y est-il dit, à l'effet d'établir la valeur relative des différents moyens, propres à déterminer l'âge de la vie intra-utérine, au moment de la naissance et d'exposer ensuite les applications médico-légales, inhérentes à cette étude, nous nous croyons en droit de tirer équitablement les déductions qui vont suivre :

« I. — Il s'en faut bien d'abord que les preuves sur lesquelles se basent les hommes de l'art, pour déterminer l'âge de la vie intra-utérine, au moment de la naissance,

puissent être envisagées comme absolues et décisives ; le degré de développement du fœtus se montre, en effet, tout aussi variable dans le sein maternel à tel ou tel âge, que ce que le sont plus tard l'époque de la dentition chez l'enfant et l'apparition des premiers signes de la puberté. Puisqu'on ne sait, dans l'état actuel de la science, ériger à la hauteur d'un signe certain, aucun des caractères anatomiques invoqués dans ce but, il est indispensable de grouper en un vaste faisceau tous ces éléments, afin d'obtenir au moins, à défaut de criterium exact, des probabilités très-grandes, qui puissent servir de base à une appréciation judicieuse.

» II. — La question, telle qu'elle a été posée par l'Académie de Médecine, se prête, suivant nous, à deux grandes divisions ; une première partie comprend l'étude des différents caractères qui permettent de déterminer l'âge du fœtus ; la seconde a été consacrée aux applications médico-légales.

» III. — C'est dans la conformation du fœtus et dans les développements successifs de ses organes externes et internes ; c'est aussi dans l'exécution plus ou moins parfaite de ses actes fonctionnels, s'il est expulsé vivant et à une époque avancée de la grossesse, que l'on puisera les renseignements nécessaires à la fixation de l'âge. Or, les différents appareils de l'organisme participant à la fois à l'évolution progressive du nouvel être, il est utile d'examiner successivement la plupart d'entr'eux, pour se mettre à même de déterminer la part qui revient à chacun dans le travail formateur.

» IV. — La première partie renferme en conséquence onze chapitres, où sont tour-à-tour passés en revue, pour y être étudiés avec tous les détails qu'ils comportent :

» (A) Les premiers développements de l'embryon et les annexes du fœtus. — (B) Le poids et les dimensions du nouvel être aux différentes époques de la vie intra utérine. — (C) La hauteur d'insertion du cordon ombilical aux divers mois de la grossesse. — (D) Le mode de formation du système nerveux et des organes des sens. — (E) Le mode de formation des systèmes osseux, musculaire et tégumentaire. — (F) Le degré de développement de la colonne vertébrale, de la tête, du tronc et des membres, suivant les âges. — (G) *L'évolution progressive du tube digestif et de ses annexes.* — (H) *Les caractères offerts par le développement des organes destinés à constituer l'appareil génito-urinaire.* — (I) La formation du système vasculaire et les modifications dont il est l'objet. — (J) L'exécution

des divers actes fonctionnels par un fœtus expulsé vivant, à une époque avancée de la grossesse. — Enfin un dernier chapitre K a été consacré à l'examen de la valeur relative inhérente à chacun des caractères énoncés précédemment. Cet examen a eu naturellement pour objet de mettre en relief la connaissance des meilleurs moyens propres à déterminer l'âge de la vie intra-utérine.

» V. — En jetant un coup d'œil synthétique, sur l'ensemble de ces chapitres, il nous est facile de voir que la recherche du poids et des dimensions fœtales revendique d'abord une place d'honneur parmi les moyens qui sont à notre disposition. Cette recherche se recommande, tant au point de vue rationnel que sous le rapport de la simplicité des manœuvres exigées par elle et des notions instructives qu'on est fondé à en attendre.

» VI. — Il convient d'en rapprocher la hauteur d'insertion du cordon ombilical. Celle-ci, en effet, est d'autant plus voisine du pubis que le fœtus est plus jeune et s'en éloigne d'autant plus aussi qu'il est plus âgé, sans atteindre toutefois jamais la moitié de la longueur totale du corps.

» VII. — Une égale importance est dévolue encore à l'état du système tégumentaire et de ses annexes (poils, ongles, etc.) ; la coloration de la peau aux différents âges ; sa consistance plus ou moins considérable ; la formation d'un enduit caséux à sa surface ; le développement des poils, la genèse des ongles, constituent tout autant de signes à observer.

» VIII. — Nous plaçons sur la même ligne, eu égard aux renseignements qu'ils peuvent fournir, le volume relatif de la tête, la conformation extérieure de la face et de ses ouvertures, les caractères offerts par le développement progressif de l'appareil visuel et l'aspect des organes génitaux.

» On ne saurait enfin passer sous silence l'accroissement que subissent les *trois segments constitutifs des membres*.

» IX. — Deux ordres de signes forment parmi tous ceux dont on dispose, une catégorie à part : je veux parler de *l'évolution du système dentaire et de la recherche des points d'ossification, en particulier du point que présente l'épiphyse inférieure du fémur*. Leur existence, alors que la plupart des autres caractères font défaut, les rend à vrai dire *inappréciables*.

» X. — Quant aux organes internes, trois d'entr'eux méritent encore une mention spéciale et doivent servir de fondements, aux minutieuses investigations du médecin-légiste : ce sont le *cerveau, le foie et l'intestin*. On examinera,

par suite, avec le plus grand soin, le degré de formation et la situation des différentes parties de l'*Encéphale*; le volume relatif de l'*Organe hépatique*, sa consistance; le liquide contenu dans la *Vésicule du fiel*, ses caractères; la longueur de l'*Intestin*, ses glandes et la partie de cet intestin qui renferme le *méconium* (*Cæcum*).

» XI. — On ne saurait attacher enfin d'autre valeur au mode d'exécution des divers actes fonctionnels par un fœtus expulsé vivant que celle qui est inhérente à une impression première, susceptible peut-être de mettre sur la voie du diagnostic, mais qu'il faut savoir modifier, si les circonstances ultérieures l'exigent.

» XII. — Si l'on nous interroge d'une façon générale touchant les signes, pour-ainsi-dire, caractéristiques, qui permettent l'appréciation de l'âge aux diverses périodes de la vie intra-utérine, nous répondrons, d'accord en cela avec Toldt (C.), que pour les embryons du deuxième mois, les données essentielles sont fournies par la courbure du corps, la configuration du visage et des extrémités. Au troisième, les particularités principales s'observent encore du côté des extrémités et des parties génitales externes; on note également la formation des paupières et du pavillon de l'oreille.

» Au début du quatrième mois, la conformation extérieure est assez avancée, pour ne plus guère fournir d'indication importante. Aux cinquième et sixième mois, appartient le développement de la couche cornée de l'épiderme; au commencement du septième, apparaissent les poils de duvet aux extrémités et les cheveux prennent un accroissement notable. A la fin du sixième ou au commencement du septième, se produit un point osseux dans le calcaneum. Le point osseux classique de l'épiphyse inférieure du fémur, se montre dans la très grande majorité des cas au commencement ou au milieu du neuvième mois; à la fin de ce mois, il a de 2 à 5 millimètres. A la dernière période de la vie intra-utérine des indications importantes sont données par l'état de l'écorce cérébrale.

» XIII. — La seconde partie du présent travail est consacrée aux applications médico-légales. Celles qui se rapportent plus spécialement à notre sujet, sont en droit civil: la viabilité, la légitimité des naissances. En droit criminel: l'avortement, la suppression et l'infanticide. Les questions d'identité supposent presque toujours la détermination de l'âge à une époque plus avancée de la vie.

» XIV. — En ce qui concerne d'abord la viabilité, les variations individuelles et organiques, observées à tel ou

tel âge de la vie intra-utérine, font voir qu'on ne saurait prendre pour guide ce seul indice dans sa détermination. *L'âge* fournit évidemment aussi une donnée essentielle ; il ne suffit jamais à constituer une preuve et le médecin-légiste doit s'adresser encore à d'autres caractères pour résoudre le problème.

» XV. — La question de la *légitimité des naissances* réclame encore la *fixation de l'âge*, pendant la vie intra-utérine. L'action en désaveu ne saurait être admise, en effet, si le produit n'est pas viable. Or, nous venons de voir que *l'âge du fœtus* constitue, sinon une preuve complète, du moins un des éléments essentiels à sa détermination. Il y a plus encore, et lorsqu'une personne allèguera dans un but d'intérêt personnel, et pour faire légitimer un enfant : *Un accouchement retardé*, le médecin-légiste pourra être conduit à éclairer la Justice sur *l'âge probable du produit de la conception*.

» Enfin l'article 340 du Code civil déclarant que lorsque *l'époque d'un enlèvement* se rapportera à celle de la *conception*, le *ravisieur* pourra, sur la demande des parties intéressées, être proclamé *père de l'enfant*, on sera consulté parfois, à l'effet de dire si *l'époque de la conception a dû réellement coïncider avec celle de l'enlèvement*, et tout se réduira encore, si l'enfant est nouveau-né, à déterminer *l'âge de la vie intra-utérine*.

» XVI. — *L'utilité de cette détermination* se fait sentir dans les *préventions d'avortement* ; elle aura pour effet alors de contrôler divers points de l'enquête ou certaines allégations de la femme.

» XVII. — Quand il s'agit de *suppression ou d'exposition d'enfant*, le médecin-légiste est souvent interrogé sur la question de savoir si le petit être, supprimé ou exposé, était bien viable et, dans le cas d'exposition en particulier, il est appelé à faire connaître, si la *mort a été la conséquence du délaissement* ou si elle n'est pas seulement imputable à un *défaut d'organisation et de maturité du produit*.

» XVIII. — *La nécessité des perquisitions* s'impose tout aussi évidente dans les *préventions d'infanticide*. Bien que la *viabilité* ne soit point ici une *condition du crime*, on doit pourtant rechercher *l'enquête*. Si l'enfant ne présente qu'un degré de maturité insuffisant pour continuer à vivre, la plus légère violence aura eu raison de lui. N'est-il pas possible de se demander encore si la mort n'est pas plutôt le simple résultat, la conséquence naturelle de son imperfection organique et doit-on considérer les traces de

violence, dont l'accusation semble exagérer la valeur, comme autres choses que des *coïncidences malheureuses dans l'espèce*.

BOUISSON, SA VIE, SON ŒUVRE. — La mort du professeur Bouisson vint enlever, le 26 mai 1884, à la Faculté de médecine de Montpellier, une de ses gloires les plus pures et à la Chirurgie Française, une de ses plus éminentes illustrations. Dans son testament, daté du 9 juin 1882, Bouisson laissa à l'École de médecine une *somme de cent mille francs*, destinée à créer *cinq prix annuels* décernés aux élèves les plus méritants. La jouissance de cette somme était léguée à *Madame veuve Bouisson, née Bertrand*, et les prix ne devaient être distribués qu'après sa mort. Mais, dès qu'il fut question d'organiser à Montpellier les magnifiques fêtes qui devaient célébrer le *sixième centenaire de l'Université Méridionale*, *Madame Bouisson* adressa à *M. Vigie, président du Comité de ces Fêtes*, une lettre, par laquelle elle offrait de renoncer à cette jouissance, « heureuse de voir inaugurer pour cette solennité les *premiers prix Bouisson* ». Désireuse d'associer la mémoire de celui dont elle portait si dignement le nom à l'inoubliable manifestation, qui eût lieu en 1890, elle déclarait que *dix mille francs* seraient prélevés sur les arrérages de la rente laissée par son mari et seraient destinés à récompenser les auteurs des *deux meilleurs Mémoires* : « *Sur la Vie et les Œuvres du célèbre professeur de Montpellier.* »

Le concours, ouvert le 15 Juin 1889 et clos le 1<sup>er</sup> Avril 1890, suscita onze Mémoires : Un premier prix de Six mille francs fût décerné à *M. le Docteur Bouillet* ; un second prix de Quatre mille francs fût accordé à *MM. Blaise et Boinet, professeurs agrégés à la Faculté de Médecine de Montpellier, auteurs d'un travail, fait en collaboration.* « C'est dans ces circonstances que fût écrite l'Œuvre analysée par le docteur *Louis Bourguet, compatriote et confrère de l'auteur de ce livre* (T. XV des Bulletins. Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers. Pag. 395-404).

Le livre de *M. le docteur Bouillet* comprend deux parties distinctes. La première est consacrée à la *Vie de Bouisson*. La seconde nous décrit *son Œuvre*.

Arrivé à la fin de cette description analytique, tracée de main de maître par le dernier descendant de la famille Médicale des *Bourguet*, dans notre vieille Cité Biterroise, « certains lecteurs, dit-il, surpris du nombre considérable de pages qu'ils auront parcourues, sans s'en apercevoir, se

demandent peut-être si l'auteur n'a pas abusé des ressources de son style pour les tenir sous le charme un peu plus longtemps qu'il n'était nécessaire... Nous ne le croyons pas. Lorsqu'il s'agit d'un portrait, le littérateur et l'artiste se trouvent dans une situation analogue; certaines physionomies présentent un caractère unique, un trait tellement saillant que sa reproduction ne fût-elle indiquée que par quelques coups de crayon, suffit à exprimer la ressemblance du modèle; d'autres, au contraire, et non les moins intéressantes, ont besoin d'être plus intimement étudiées, d'être plus finement fouillées, pour évoquer en nous l'idée complète de l'original. Si *M. Bouillet* s'était contenté de nous représenter le chirurgien de premier ordre qui existait en Bouisson, il nous aurait certainement intéressés, mais ne nous aurait donné qu'une idée incomplète de son modèle; en abrégeant son étude, il ne nous aurait pas seulement privés de pages intéressantes, il se serait éloigné du but qu'il devait viser, la ressemblance, et ce n'est qu'en l'observant sous les points de vue divers de son génie multiple, qu'il a pu arriver à nous donner la physionomie exacte du *Grand Homme*, que la *Faculté de Montpellier* et la *Chirurgie Française* pleureront encore pendant longtemps. »

Dans le livre intitulé: *Les Fêtes du VI<sup>e</sup> Centenaire de l'Université de Montpellier*, par Henri Rouzaud (Paris, Masson (G.), édit., 1891), on trouve la description complète des fêtes et, à la pag. 113, le résultat du concours et le *Compte-rendu* du rapport de M. Tédénat.

## CHAPITRE QUATRIEME

### **Index Bibliographique des diverses Publications du Docteur Bouillet (Jean), de Béziers et Table Raisonnée des différents articles contenus dans l'Énoncé des Titres et Travaux Médico-Scientifiques du même Auteur.**

#### *A. — Index Bibliographique*

1878. — *Contribution à l'Étude des Kystes Hydatiques simples du Foie, par Jean Bouillet, docteur en médecine de la Faculté de Paris. (Thèse de Paris, 1878, Derenne Alph., 52, boulevard St-Michel).*

1880. — *Observation de Kyste Hydatique du Biceps, accompagnée de réflexions sur les Kystes Hydatiques Musculaires en général. Cette observation a été présentée à la Société Clinique de Paris et lue, par son auteur, dans la séance du 8 Janvier 1880. Elle est consignée dans les Bulletins de cette Société (t. IV, pag. 19) et rapportée dans la France Médicale (pag. 49).*

1880. — *Cliniques du Professeur Richet, rédigées par le Docteur Bouillet (Jean) et insérées dans l'Union Médicale (3<sup>e</sup> série, t. XXIX et XXX). Ces cliniques rédigées avec l'autorisation du maître ont trait à des sujets divers :*

*Fissure Anale (t. XXIX, pag. 2). — Grenouillette (t. XXIX, pag. 716). — Hydrocèles compliquées (t. XXIX, pag. 176). — Luxations Ischiatiques (t. XXIX, pag. 213, 339) — Périostite Phlegmoneuse diffuse, survenue dans le cours d'une Fièvre avec Bronchite, vulgairement dite Grippe, — Fibrôme Crânien (t. XXX, pag. 601).*

1883. — *Précis d'Histoire de la Médecine*, par Bouillet (J.), docteur en Médecine de la Faculté de Paris, avec une introduction par A. Laboulbène, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. (Baillièrè et fils, rue Hautefeuille, 19, près le boulevard St-Germain, Paris, 1883. Un vol., in-8°, 366 pag.).

1884. — Bouillet (Jean), *Etiologie de l'Erysipèle*; Mémoire couronné par la Société de Chirurgie de Paris (Prix Demarquay). Un vol. in-8° de 90 pag. (Coulet et Delahaye), 500 francs.

1884. — *Traumatisme et Grossesse; leur Influence Réciproque*. — Mémoire Honoré d'une Récompense de 500 fr. sur le Prix Capuron (1884, 2<sup>e</sup> édition).

1885. — Parisis (Docteur N.), agrégée de Pathologie Générale à l'Université d'Athènes; Traduction Grecque du *Précis d'Histoire de la Médecine* du docteur Bouillet (J.). Athènes, 1884; in-8°; typographie Corinne.

1886. — Bouillet (J.). *Etude sur la Gangrène des Membres, considérée au point de vue de l'Etiologie, de la Pathogénie et du Traitement Chirurgical*. Mémoire couronné par la Société de Chirurgie de Paris (Prix Gerdy, 1886. — 1,000 francs). — 1 vol., in-8°, de 170 pag. (Coulet et Lecrosnier).

1897. — Bouillet (docteur Jean). *Etude sur le couvent de Ste-Claire à Béziers, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. Béziers, 1897.

1905. — *Exposé des Titres et Travaux Scientifiques du docteur J. Bouillet*. Béziers, 1905.

1906. — *Etude sur le couvent de Ste-Claire, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. Béziers, 1906.

ETUDE DES CORPS ETRANGERS ARTICULAIRES, par M. Bouillet (J.), de Béziers. — RAPPORT A LA SOCIÉTÉ DES CHIRURGIENS DE PARIS, par M. E. Ozenne. — (*Paris-Chirurgical*, t. I, n° 5. — Juin 1909).

\* J'ai un rapport à vous présenter, est-il dit dans le rapport du docteur Ozenne, auquel nous faisons allusion maintenant sur un Mémoire que M. Bouillet nous a adressé à l'appui de sa candidature au titre de *Membre Correspondant National*. Ce Mémoire est une *Etude des Corps Etrangers Articulaires*, que notre confrère a divisés en *Corps Etrangers d'Origine Autochtone* et *Corps Etrangers*

*d'Origine Hétérochtone*. La première partie, de beaucoup la plus importante, est consacrée à *l'Etude des Corps Etrangers d'Origine Autochtone*, désignés par les auteurs sous le nom de *Corps Arthrophytiques*.

» Après un historique très complet de cette question et un chapitre très soigné d'Anatomie-Pathologique, le docteur Bouillet discute les différentes théories pathogéniques qui ont été émises sur leur origine et expose leurs symptômes et leur diagnostic. Soixante-six pages du Mémoire sont consacrées à ces chapitres auxquels vient s'ajouter un même nombre de pages, remplies par la description des divers traitements, mis en œuvre contre *les corps étrangers*.

» La seconde partie de ce Mémoire traite des *Corps Etrangers d'Origine Hétérochtone*. Ce travail de notre distingué confrère mériterait une analyse détaillée, car, en même temps qu'il est une œuvre de patient labeur, il forme un chapitre de pathologie, qui fait grandement honneur à celui qui l'a écrit. Le cadre d'un rapport, dans les conditions où il se présente, ne permet que d'en donner *un aperçu*. »

---

B. — *Table Raisonnée des Matières contenues dans l'Opuscule du Docteur Bouillet (J.), intitulé : « Enoncé des Titres Académiques et Travaux Médico-Scientifiques de l'Auteur »*. Béziers, 1910. Troisième édition.



# TABLE

AVANT-PROPOS. — Appendice à l'exposé des Titres et Travaux Scientifiques du Docteur Jean Bouillet (de Béziers).....	3
CHAPITRE PREMIER. — Exposé succinct des Titres Universitaires et Travaux Académiques de l'Auteur..	5
CHAPITRE SECOND. — Prix et Récompenses d'Ordre et de Nature variés, accordés au <i>Docteur Bouillet</i> par diverses Académies ou Sociétés Savantes (Académie de Médecine, Société de Chirurgie, Faculté de Médecine de Montpellier).....	10
CHAPITRE TROISIÈME. — Travaux Académiques et Médico-Scientifiques du Docteur Bouillet condensés en un ensemble homogène, formant lui-même un Chapitre spécial. ....	29
CHAPITRE QUATRIÈME. — Index Bibliographique des différentes Publications du Docteur Bouillet (Jean), de Béziers, et Table Raisonnée des Articles contenus dans l'Enoncé de ses <i>Titres Académiques</i> et de ses <i>Travaux Universitaires</i> .....	45

